APRIL 10, 2025

PROGRAMME ALIMENTAIRE DE BASE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

MISE EN ŒUVRE DU SDEP ET DU MODELE ECHO

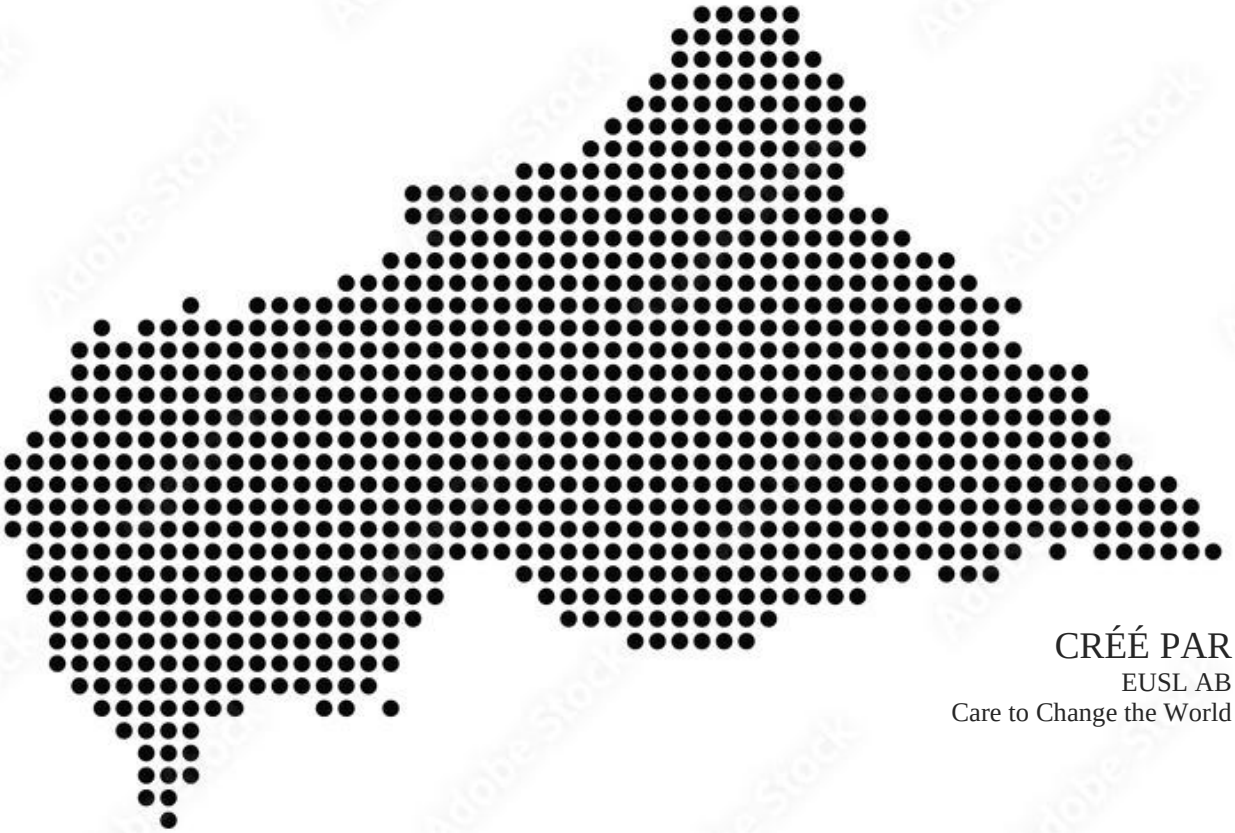

CRÉÉ PAR
EUSL AB
Care to Change the World

Titre du Projet	**Programme Alimentaire de Base de la République Centrafricaine : Mise en œuvre du SDEP et du modèle ECHO (CAR-SFPSEI)**
Région Bénéficiaire	**République Centrafricaine**
Gouvernement(s)/autre(s) partenaire(s)	**République Centrafricaine** , Secteur Privé, Organisation Non Gouvernementale
Date de Début Prévue (EOD)	1er septembre 2025
Date de Fin Prévue (NTE)	31 août 2030 faible
Classification des Risques Environnementaux et Sociaux	faible risque risque modéré risque élevé
Indicateur de Genre	G0 G1 G2a[1] ´ G2b
Budget Total	USD **42,463,000.00**

Programme Alimentaire de Base de la République Centrafricaine : Mise en œuvre du SDEP et du modèle ECHO

Envoyé par

_____

Nom
Poste
Agence
Coordonnées

_____

ACRONYMS AND ABBREVIATIONS

AfDB	African Development Bank
AU	African Union
BMGF	Bill and Melinda Gates Foundation
CAADP	Comprehensive Africa Agricultural Development Programme
CAR-BHAP	Central African Republic Bioprotectants Harmonization Programme
CAR-BBIP	Central African Republic Biotechnology and Biosafety Implementation Programme
CAR-FAUP	Central African Republic Fertilizer Access and Utilization Programme
CAR-SHCP	Central African Republic Seed Harmonization and Certification Programme
CAR-HA	Central African Republic Horticulture Accelerator
CAR-SFPSEI	Central African Republic Staple Food Programme: SDEP and ECHO Implementation
CET	Common External Tariff
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
EAC	East African Community
ECHO	Environmental, Circular, Holistic, Optimized (infrastructure platform)
EU	European Union
EUSL	European Social Label
FCDO	Foreign Commonwealth Development Office
FOs	Farmer Organisations
GDP	Gross Domestic Product
GMO	Genetically Modified Organisms
GSIA	Global Social Impact Alliance
ISAAA	International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications
M&E	Monitoring and Evaluation
MDG	Millennium Development Goals
MG FIAM	Matching Grant Facility Implementation and Modality
MOA	Ministry of Agriculture
NGO	Non-Governmental Organisation
RVCs	Regional Value Chains.
SDEP	Social Development and Empowering Programme
SFPSEI	Staple Food Programme, including SDEP and ECHO
SMEs	Small and Medium Enterprises
SPS	Sanitary and Phytosanitary

Table of Contents

Résumé Exécutif 5

Objectifs stratégiques 5

Ancrage du Programme CAR-SDEP dans l'Agenda pour l'Équité Sociale 2074 6

Dimensions stratégiques du CAR-SDEP dans l'Agenda 2074 : 6

Programme de Développement des Cultures Vivrières en République Centrafricaine : Mise en œuvre du SDEP et d'ECHO (CAR-SFPSEI) 7

Structure du Programme 7

Composantes Stratégiques 8

Développement et Alignement des Politiques 8

Axes d'Intervention Prioritaires 8

Méthodologie de Mise en œuvre 8

Contribution aux Objectifs Nationaux et Régionaux 9

Parties Prenantes, Contexte Stratégique et Cadre Institutionnel 9

Principaux Acteurs Impliqués 9

Domaines d'Action Prioritaires 9

Objectifs et Résultats Attendus 9

Contexte Agricole et Institutionnel de la République Centrafricaine 10

Cadre Institutionnel Inspiré des Réformes Continentales 10

Intégration Régionale et Enseignements Tirés du COMESA 11

Mandat et Objectifs du CAR-SFPSEI 11

Rôle Stratégique du CAR-SFPSEI 11

Partenariat avec le European Social Label (EUSL) 12

Composantes Clés du SDEP 12

ECHO : Infrastructure Modulaire pour la Résilience et la Productivité 12

Données, Résilience Climatique et Innovation 12

Formation Professionnelle et Renforcement des Capacités 13

Partenariats Public-Privé et Investissement Structuré 13

Objectifs Stratégiques et Alignement 13

RAISON D'ÊTRE 14

Intégration des Programmes Stratégiques au sein du SDEP pour un Impact Agricole Accru en République Centrafricaine 14

Recherche Co-construite et Innovation 14

Gouvernance Centralisée pour une Mise en Œuvre Cohérente 14

ECHO comme Plateforme Opérationnelle 15

Vers un Programme National de Transformation 15

Programmes Clés Intégrés au sein du CAR-SFPSEI 15

PROGRAMME 1 : CAR-FAUP – Programme d'Accès et d'Utilisation des Engrais en République Centrafricaine 16

PROGRAMME 2 : PROGRAMME D'HARMONISATION DES BIOPROTECTEURS DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (CAR-BHAP) 18

PROGRAMME 3 : PROGRAMME CENTRAFRICAIN DE MISE EN ŒUVRE DE LA BIOTECHNOLOGIE ET DE LA BIOSÉCURITÉ (CAR-BBIP) 21

PROGRAMME 4 : PROGRAMME CENTRAFRICAIN D'HARMONISATION ET DE CERTIFICATION DES SEMENCES (CAR-SHCP) 23

PROGRAMME 5 : ACCÉLÉRATEUR HORTICOLE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA-HA) 25

SECTION 3 – FAISABILITÉ 38

3.1.2. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX 39

3.1.3. STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES 39

Structure du Programme – Initiative pour l'Amélioration des Systèmes de Production et d'Alimentation de Base en RCA (RCA-SFPSEI) 40

Hiérarchie des Objectifs : CAR-SFPSEI 41

Budget et Utilisation des Fonds 50

PROJET 2 : Programme d'Harmonisation des Biopesticides en Afrique Centrale (CEEAC-BHAP) 55

PROJET 3 : Programme de Mise en Œuvre de la Biotechnologie et de la Biosécurité en République Centrafricaine (CAR-BBIP) 57

PROJET 4 : Programme d'Harmonisation et de Certification des Semences en République Centrafricaine (CAR-SHCP) 61

PROJET 5 : Accélérateur d'Horticulture en République Centrafricaine (CAR-HA) 62

SOCIAL DEVELOPMENT AND EMPOWERING PROGRAMME 77

SECTION 4 – STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION 86

Résumé Exécutif

La République centrafricaine (RCA) se trouve à un tournant décisif de son parcours de développement, confrontée à la fois à des urgences humanitaires persistantes et à un immense potentiel agricole encore inexploité. Avec plus de 70 % de la population vivant dans la pauvreté et une économie largement dépendante de l'agriculture de subsistance, la prospérité future du pays repose sur sa capacité à transformer les moyens de subsistance ruraux, à bâtir des systèmes alimentaires résilients et à stimuler une croissance inclusive.

Le Programme de Développement Social et d'Autonomisation pour la République centrafricaine (RCA-SDEP) propose un cadre stratégique, audacieux et pragmatique pour répondre à ces priorités. Aligné sur les objectifs nationaux de développement de la RCA et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ce programme pilote intègre l'agriculture résiliente au climat, les infrastructures rurales décentralisées et la formation professionnelle dans une approche unifiée et cohérente.

Conçu pour répondre aux réalités économiques, sociales et climatiques spécifiques de la République Centrafricaine, le programme SDEP met l'accent sur la revitalisation de l'agriculture vivrière, le renforcement des capacités locales, et la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs climatiques et économiques.

Au cœur du RCA-SDEP se trouve **ECHO**, une plateforme d'infrastructure modulaire et autonome qui apporte énergie renouvelable, accès à l'eau potable, innovations agricoles et connectivité numérique dans les zones rurales sous-équipées. ECHO alimentera des pôles agricoles, des centres de formation et des services communautaires dans les zones où les infrastructures conventionnelles sont absentes ou inefficaces, garantissant ainsi un développement rural à la fois durable, inclusif et adapté au climat.

Parallèlement, le programme met en œuvre un **volet ambitieux de formation professionnelle**, axé sur l'agriculture, la construction rurale, la gestion de l'eau et les technologies vertes. Les jeunes et les femmes bénéficieront de formations techniques pratiques favorisant l'emploi local, la création d'entreprises rurales et la reconstruction économique du pays. À travers des centres communautaires, des coopératives et des systèmes d'apprentissage, le programme formera une nouvelle génération d'acteurs du changement local.

Objectifs stratégiques

Revitaliser l'agriculture et renforcer la sécurité alimentaire: En soutenant la production vivrière, les pratiques agroécologiques et l'accès aux intrants, RCA-SDEP améliorera les rendements, réduira les pertes post-récolte et renforcera la résilience climatique des systèmes agricoles ruraux.

Développer la formation professionnelle et l'emploi rural: Une initiative nationale de formation dotera les jeunes et les femmes de compétences techniques dans les secteurs agricoles, énergétiques et de l'eau, favorisant l'employabilité et l'autonomisation économique.

Déployer des infrastructures rurales résilientes grâce à ECHO: Les modules ECHO permettront d'implanter des pôles agricoles et des centres de services communautaires, dotés d'énergie solaire, d'eau, d'assainissement et de connectivité, favorisant un développement rural intégré.

Favoriser l'intégration aux chaînes de valeur et l'accès au marché: RCA-SDEP connectera les petits exploitants aux marchés régionaux à travers le développement de la logistique rurale, des infrastructures de stockage et des corridors commerciaux viables.

Renforcer les institutions publiques et la gouvernance locale: Grâce à une assistance technique et à des partenariats stratégiques, le programme soutiendra les autorités centrafricaines dans la mise en œuvre de politiques agricoles durables, de mécanismes de régulation et de gestion foncière inclusive.

Ancrage du Programme CAR-SDEP dans l'Agenda pour l'Équité Sociale 2074

La participation de la République centrafricaine au Programme de Développement Social et d'Autonomisation (SDEP) ne constitue pas une initiative isolée, mais bien le lancement officiel de la dynamique ECCAS Power Play dans le cadre du vaste programme global connu sous le nom de l'Agenda pour l'Équité Sociale 2074 (Agenda 2074). Cette démarche positionne le CAR-SDEP comme un pilier national de développement et un jalon stratégique régional, conçu pour faire de la République centrafricaine un acteur pionnier de la transformation à long terme en Afrique centrale.

L'Agenda 2074, porté par l'European Social Label (EUSL), propose une vision ambitieuse sur un demi-siècle, fondée sur le principe d'Équité par Conception. Inspiré des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, cet agenda introduit une nouvelle génération de 17 Objectifs Sociaux Globaux, centrés sur la justice sociale, la durabilité environnementale, et l'inclusion économique. Il place l'équité au cœur de toute action publique et privée, en orientant les ressources vers les populations et les territoires qui en ont le plus besoin.

Dans ce contexte, le CAR-SDEP devient la première application formelle du modèle opérationnel de l'Agenda 2074 au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Le programme répond non seulement aux urgences actuelles en matière de sécurité alimentaire, de résilience climatique et d'infrastructures, mais il établit aussi un cadre réplicable à l'échelle régionale pour une transformation systémique durable.

L'approche intégrée de l'Agenda 2074 repose sur une combinaison de solutions technologiques (comme la plateforme modulaire ECHO), de développement des compétences (TVET) et de politiques publiques équitables. Elle vise à faire évoluer les territoires de manière progressive et harmonisée, en s'adaptant aux besoins des générations futures tout en respectant les principes de souveraineté, de coopération et de durabilité.

Dimensions stratégiques du CAR-SDEP dans l'Agenda 2074 :

- **Phase I : Équité dans les services essentiels**
  Mise en place immédiate de hubs ECHO pour garantir l'accès à l'énergie renouvelable, à l'eau, à l'alimentation, à la santé et à la connectivité numérique.
- **Phase II : Souveraineté économique et chaînes de valeur régionales**
  Développement de clusters agro-industriels, de réseaux de formation professionnelle et d'infrastructures logistiques pour stimuler l'emploi et le commerce régional.
- **Phase III : Gouvernance équitable et stabilité institutionnelle**
  Renforcement des institutions publiques à travers des politiques participatives, l'harmonisation régionale et la promotion d'un climat de paix et de confiance.
- **Phase IV : Résilience climatique et équité intergénérationnelle**
  Investissements à long terme dans la gestion durable des terres, la reforestation, l'agriculture régénérative et la transmission de savoirs locaux.

En prenant l'initiative dans cette stratégie dite "ECCAS Power Play", la République centrafricaine joue un rôle de catalyseur dans la reconfiguration du développement socio-économique de l'Afrique centrale. Grâce à un leadership fondé sur l'équité, l'innovation et la coopération, le pays inaugure une dynamique de changement durable qui profitera à l'ensemble de la région au cours des cinq prochaines décennies.

L'EUSL, en partenariat avec les autorités centrafricaines, l'Union africaine, l'AfCFTA et les institutions de financement du développement, veillera à ce que l'Agenda 2074 passe du statut de vision à celui de réalité concrète—en commençant ici, en République centrafricaine.

Programme de Développement des Cultures Vivrières en République Centrafricaine : Mise en œuvre du SDEP et d'ECHO (CAR-SFPSEI)

Le Programme de Développement des Cultures Vivrières en République Centrafricaine – Mise en œuvre du SDEP et d'ECHO (CAR-SFPSEI) est une initiative stratégique visant à transformer durablement l'agriculture centrafricaine, en tant que levier de sécurité alimentaire, de résilience climatique, et de relance économique inclusive. Construit autour du cadre du Programme de Développement Social et d'Autonomisation (SDEP) et du modèle d'infrastructure modulaire **ECHO**, le programme a pour ambition de générer une croissance annuelle de 5 % dans la productivité agricole et d'intégrer la République Centrafricaine (RCA) dans les chaînes de valeur régionales à travers la CEEAC et la ZLECAf.

Le CAR-SFPSEI s'appuie sur des actions intégrées touchant aux intrants agricoles, à l'innovation agroécologique, à l'accès au marché, et au développement des infrastructures rurales. En réponse aux priorités nationales du *Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA)* et de la *Stratégie Nationale de Développement Agricole Durable (SNDAD)*, le programme vise à bâtir une agriculture résiliente, inclusive, et économiquement viable, tout en renforçant la souveraineté alimentaire et la stabilité rurale.

Structure du Programme

Le CAR-SFPSEI comprend cinq programmes interconnectés qui répondent à des priorités critiques du secteur agricole:

1. **Réglementation des biopesticides et intrants biologiques** – Mise en place de normes nationales pour les biopesticides et biofertilisants afin de favoriser une agriculture durable.
2. **Développement de la biotechnologie et de la biosécurité** – Élaboration de cadres réglementaires et renforcement des capacités en matière de recherche et d'utilisation responsable des OGM.
3. **Accès aux engrais et gestion de la fertilité des sols** – Renforcement des chaînes d'approvisionnement et formulation d'engrais adaptés aux sols locaux.
4. **Certification et diffusion des semences** – Établissement d'un système de semences certifiées, localement disponibles et adaptées aux conditions climatiques du pays.
5. **Modernisation de l'horticulture** – Développement de chaînes de valeur horticoles, réduction des pertes post-récolte et amélioration de l'accès aux marchés nationaux et régionaux.

Chaque programme contribuera à la transformation systémique de l'agriculture, tout en favorisant la cohésion sociale et la création d'emplois dans les zones rurales.

Composantes Stratégiques

La réussite du CAR-SFPSEI repose sur trois composantes stratégiques intégrées :

1. **Gestion des Ressources Naturelles** : Adoption de pratiques agricoles durables, lutte contre la dégradation des sols et intégration des principes de l'agriculture intelligente face au climat.
2. **Intégration Marchande et Financière** : Appui à l'inclusion des petits producteurs dans les marchés structurés, accès au crédit agricole, et renforcement des coopératives.
3. **Harmonisation des Politiques Agricoles** : Alignement des cadres réglementaires avec les normes de la CEEAC et de l'Union Africaine, facilitant l'intégration régionale et la mobilité des produits agricoles.

Développement et Alignement des Politiques

En étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, EUSL accompagnera la RCA dans l'élaboration de politiques nationales cohérentes sur les semences, les engrais, la biosécurité et les biopesticides. Cette harmonisation favorisera la convergence réglementaire avec la CEEAC, facilitant ainsi le commerce intrarégional et stimulant l'investissement privé.

Axes d'Intervention Prioritaires

Le programme mobilisera des outils concrets tels que la formation, les subventions d'amorçage, l'encadrement technique, et des plateformes de dialogue public-privé. Les objectifs prioritaires incluent :

- L'amélioration de la productivité par l'accès à des intrants de qualité et à des technologies agricoles modernes.
- L'inclusion des petits producteurs dans les chaînes de valeur régionales et internationales.
- Le développement d'infrastructures rurales durables, grâce à l'approche modulaire **ECHO** (énergie solaire, traitement des eaux, recyclage des déchets, connectivité numérique).
- L'autonomisation des femmes et des jeunes dans les filières agricoles.
- La promotion de pratiques agricoles résilientes au climat et favorables à l'environnement.

Méthodologie de Mise en œuvre

Le programme sera mis en œuvre dans une approche progressive et coordonnée par l'État centrafricain, avec le soutien d'EUSL, de partenaires financiers comme la Banque Africaine de Développement, et d'acteurs de la société civile. Des efforts particuliers seront consacrés à :

- L'alignement sur le PNIASAN, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, et les engagements de la ZLECAf.
- La formation professionnelle (TVET) pour répondre aux besoins du secteur agricole.
- La mise en place de systèmes d'information et de suivi-évaluation fondés sur les outils numériques (tels que FlexSus).

- L'ancrage communautaire des infrastructures ECHO, en lien avec les priorités locales et les objectifs de réconciliation post-crise.

Contribution aux Objectifs Nationaux et Régionaux

Le CAR-SFPSEI permettra à la République Centrafricaine de se positionner comme un acteur agricole stratégique au sein de la CEEAC, tout en favorisant la paix, la résilience économique, et le développement durable. Grâce à cette initiative, la RCA posera les bases d'une transition agro-industrielle inclusive, ancrée dans les besoins de ses populations et ouverte sur les opportunités offertes par l'intégration africaine.

Parties Prenantes, Contexte Stratégique et Cadre Institutionnel

Principaux Acteurs Impliqués

La mise en œuvre du **Programme Centrafricain de Développement des Cultures Vivrières : SDEP et ECHO (CAR-SFPSEI)** reposera sur un partenariat étroit entre les institutions nationales, les partenaires au développement, et les acteurs du secteur privé. Les principales parties prenantes comprennent :

- **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)**, **Ministère du Commerce et de l'Industrie**, **Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération**, ainsi que d'autres ministères sectoriels impliqués dans les politiques agricoles, commerciales, financières et environnementales.
- **Partenaires techniques et financiers internationaux**, notamment la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, USAID, la Coopération Française (AFD), et d'autres institutions engagées en faveur de la résilience rurale et de la sécurité alimentaire.
- **Acteurs du secteur privé et chambres consulaires**, dont les coopératives agricoles, les distributeurs d'intrants, les transformateurs agroalimentaires, et les institutions financières rurales.
- **Organisations de la société civile, réseaux paysans, et communautés locales**, qui joueront un rôle clé dans l'ancrage territorial, la participation citoyenne et l'appropriation des politiques.

Domaines d'Action Prioritaires

Dans le cadre de la stratégie nationale et régionale, le CAR-SFPSEI vise à :

- Élaborer des politiques agricoles cohérentes et adaptées aux réalités du pays.
- Stimuler l'investissement dans les filières vivrières prioritaires.
- Développer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.
- Favoriser une intégration régionale progressive dans les chaînes de valeur de la CEEAC et de la ZLECAf.

Objectifs et Résultats Attendus

Le programme ambitionne de réaliser une **croissance annuelle de 5 à 10 % du commerce agricole interrégional** au cours de la prochaine décennie, en ciblant des cultures essentielles telles que le maïs,

le manioc, le riz, le sorgho, le soja, l'oignon, la pomme de terre, ainsi que les produits de l'élevage et de la pêche.

Les leviers de cette croissance incluent :

- Le **doublement de l'utilisation des engrais et des semences améliorées**, adaptées aux conditions agro-climatiques du pays.
- L'**expansion des superficies irriguées** via des technologies accessibles (irrigation goutte à goutte, forages solaires), pour passer de moins de 10 % aujourd'hui à plus de 30 % d'ici 2035.
- La **mise en place de centres de transformation ruraux**, pour ajouter de la valeur aux productions locales et réduire les pertes post-récolte.

Contexte Agricole et Institutionnel de la République Centrafricaine

La République Centrafricaine, bien que dotée d'un potentiel agroécologique considérable, fait face à des défis structurels importants : insécurité alimentaire chronique, faible productivité agricole, vulnérabilité climatique, et accès limité aux intrants modernes. La majorité de la population dépend de l'agriculture vivrière, mais les filières restent informelles, non structurées, et peu intégrées aux marchés régionaux.

À l'échelle nationale, la **Stratégie Nationale de Développement Agricole Durable (SNDAD)** et le **Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN)** ont identifié la transformation agricole comme un pilier fondamental de la relance économique post-conflit et de la réduction de la pauvreté.

Toutefois, la République Centrafricaine ne bénéficie pas des mécanismes de coordination interétatique proposés par COMESA. Le **CAR-SFPSEI** vient combler ce vide stratégique en introduisant une **architecture institutionnelle inspirée des meilleures pratiques régionales**, tout en étant spécifiquement adaptée aux besoins centrafricains.

Cadre Institutionnel Inspiré des Réformes Continentales

Le programme s'inscrit dans la continuité des engagements de l'Union Africaine, notamment la **Déclaration de Malabo (2014)** sur la croissance agricole et la sécurité alimentaire, et le **Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA/CAADP)**. À l'image de ce qui fut entrepris dans d'autres régions (ex. ACTESA pour l'Afrique de l'Est), le CAR-SFPSEI propose de :

- Renforcer les politiques nationales agricoles par des processus participatifs, soutenus par des cadres juridiques solides.
- Favoriser les investissements mixtes (public-privé) dans les intrants agricoles, la mécanisation, les services agricoles et la logistique.
- Développer les systèmes d'information agricole, les plateformes de commercialisation, et les normes qualité pour faciliter les exportations.

Priorités Actuelles du Programme

Le CAR-SFPSEI interviendra sur quatre axes prioritaires :

1. **Harmonisation des Politiques Agricoles et Commerciales** : Définir un socle juridique cohérent sur les semences, les engrais, les biotechnologies, et la biosécurité.

2. **Promotion des Investissements Agroalimentaires** : Encourager la création de clusters agro-industriels et renforcer l'environnement des affaires rurales.
3. **Dynamisation du Commerce Agricole** : Développer les infrastructures de marché, moderniser les chaînes logistiques, et stimuler les flux intra-africains.
4. **Développement des Filières Structurantes** : Appuyer la structuration des chaînes de valeur dans les secteurs du vivrier, de l'élevage, de l'horticulture, et de la pêche.

Intégration Régionale et Enseignements Tirés du COMESA

Bien que la République centrafricaine ne soit pas membre du COMESA, le Programme National des Denrées de Base : Mise en œuvre du SDEP et de la plateforme ECHO (CAR-SFPSEI) s'inspire des bonnes pratiques régionales, notamment du cadre de l'ACTESA mis en place par le COMESA.

Dans le COMESA, l'Alliance pour le Commerce des Produits de Base en Afrique de l'Est et Australe (ACTESA) a été créée pour harmoniser les politiques commerciales agricoles et améliorer l'accès au marché pour les petits exploitants agricoles. Issue de la réunion des ministres de l'agriculture du COMESA en 2008, ACTESA a été conçue comme un partenariat public-privé (PPP) pour mettre en œuvre les piliers II (Accès au marché) et III (Sécurité alimentaire) du PDDAA.

À travers l'ACTESA, le COMESA a lancé plusieurs programmes phares tels que le programme d'harmonisation des semences (COMSHIP), le programme de fertilisation (COMFREP) et des politiques de facilitation du commerce et d'amélioration de l'accès aux intrants agricoles.

Mandat et Objectifs du CAR-SFPSEI

Le CAR-SFPSEI s'alignera sur les priorités nationales de la République centrafricaine tout en intégrant des stratégies éprouvées issues de cadres régionaux comme l'ACTESA. Il se concentrera sur :

- **Production des cultures vivrières et développement des marchés** : Amélioration de la production du manioc, maïs, riz et produits horticoles pour répondre à la demande nationale et régionale.
- **Systèmes de semences et intrants agricoles** : Mise en place d'un cadre national de certification et de distribution des semences fondé sur les acquis du COMSHIP.
- **Élevage et Pêche** : Renforcement de la production animale durable, des services vétérinaires, et redynamisation des pêches continentales et de l'aquaculture.
- **Développement des chaînes de valeur** : Renforcement des infrastructures logistiques, des unités de transformation rurales, et des corridors commerciaux.

Rôle Stratégique du CAR-SFPSEI

Le CAR-SFPSEI servira d'initiative nationale coordonnée avec les objectifs suivants :

- **Développement de politiques agricoles** : Harmonisation des cadres nationaux avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, du PDDAA et de la ZLECAf.
- **Facilitation de l'investissement et du commerce** : Création d'un environnement favorable aux investissements agro-industriels et au commerce structuré.

- **Recherche, Innovation et Renforcement des capacités** : Utilisation d'outils tels que FlexSus et de partenariats académiques pour appuyer la planification, l'adoption technologique et la résilience climatique du secteur agricole.

Partenariat avec le European Social Label (EUSL)

Le Programme Centrafricain pour les Produits de Base : Mise en œuvre du SDEP et d'ECHO (CAR-SFPSEI) est renforcé par un partenariat stratégique avec le European Social Label (EUSL), une organisation européenne innovante dédiée à la durabilité socio-économique à travers des modèles collaboratifs public-privé.

Conscients de l'urgence d'une transformation agricole durable en République Centrafricaine, EUSL apporte au CAR-SFPSEI une approche éprouvée et orientée vers l'impact, garantissant que les solutions mises en œuvre soient non seulement économiquement viables, mais également socialement équitables et écologiquement responsables. Ce partenariat permet l'intégration du Programme de Développement Social et d'Autonomisation (SDEP), un modèle novateur qui aligne les besoins du secteur public avec les solutions du secteur privé, ouvrant la voie à une réforme agricole évolutive, adaptée aux réalités d'un pays en reconstruction.

Le modèle SDEP est conçu pour faciliter la réforme des politiques, le déploiement d'infrastructures essentielles et l'autonomisation économique, en s'adaptant aux différents contextes africains pour répondre aux besoins spécifiques de chaque région. En République Centrafricaine, ce partenariat pose les fondations pour une modernisation agricole inclusive, résiliente et durable.

Composantes Clés du SDEP

ECHO : Infrastructure Modulaire pour la Résilience et la Productivité

Au cœur du CAR-SFPSEI se trouve ECHO, une plateforme modulaire avancée conçue pour fournir des services essentiels tels que l'énergie renouvelable, la gestion de l'eau, le recyclage des déchets et la connectivité numérique.

L'intégration d'ECHO dans les zones agricoles de la RCA vise à lever les obstacles structurels qui freinent la productivité et le développement rural. De la chaîne du froid solaire aux centres de transformation mobiles, en passant par les marchés intelligents, ECHO permettra aux communautés agricoles d'opérer avec autonomie, efficacité et résilience.

ECHO servira également de laboratoire pour les politiques publiques et l'innovation, en collectant des données en temps réel et en testant des modèles adaptables pour optimiser les systèmes agricoles.

Données, Résilience Climatique et Innovation

Un pilier fondamental du CAR-SFPSEI est le recours à **FlexSus**, une plateforme d'aide à la décision développée par des institutions universitaires de renom, permettant :

- Le suivi satellite de la santé des sols, des cultures et des précipitations ;
- L'adoption de stratégies agricoles intelligentes face au climat ;
- La mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce et d'irrigation ciblée ;
- La planification de l'utilisation durable des terres pour la conservation des ressources naturelles.

Chaque module ECHO intégrera également une connectivité numérique locale, afin de connecter les producteurs aux services financiers, aux données de marché et aux conseils techniques, promouvant ainsi une inclusion numérique et économique.

Formation Professionnelle et Renforcement des Capacités

Le CAR-SFPSEI reconnaît que la transformation agricole passe par le développement du capital humain. Une attention particulière est accordée à la **Formation Technique et Professionnelle (TVET)** pour équiper les citoyens avec des compétences directement liées aux besoins du secteur agricole et industriel.

Le programme formera :

- Des petits exploitants agricoles aux techniques modernes, à la mécanisation et aux pratiques durables ;
- Des agents publics à la planification, à la gouvernance locale et à la gestion efficace des programmes ;
- Des jeunes chercheurs et étudiants en master/doctorat qui seront intégrés dans des projets communautaires, créant une passerelle directe entre la recherche scientifique et les réalités de terrain.

Partenariats Public-Privé et Investissement Structuré

Avec le soutien technique et stratégique de l'EUSL, le programme adoptera une approche PPP pour mobiliser :

- Des financements pour les laboratoires de certification des semences, les centres de distribution d'intrants et les unités de production d'intrants biologiques ;
- Des investissements pour les infrastructures logistiques : centres de stockage, routes d'accès et plateformes de transformation ;
- Une harmonisation des politiques commerciales et des normes de qualité pour permettre une meilleure intégration de la RCA dans les marchés régionaux et africains.

Cette approche garantit une modernisation agricole alignée sur des modèles financiers durables, au lieu de dépendre des aides fragmentées.

Objectifs Stratégiques et Alignement

Le CAR-SFPSEI s'engage à :

- Promouvoir une économie circulaire agricole à travers le recyclage, les engrais biologiques et l'agriculture régénérative ;
- Construire des économies rurales autosuffisantes et résilientes ;
- Renforcer l'intégration de la RCA dans la ZLECAf et les autres cadres de coopération économique africaine.

RAISON D'ÊTRE

L'ambition du CAR-SFPSEI est de transformer l'agriculture centrafricaine en un secteur hautement productif, résilient et générateur d'emplois. Trois piliers fondent cette stratégie :

1. **Restaurer le capital naturel** : avec des pratiques agricoles durables, une adaptation au changement climatique et une gestion régénérative des terres ;
2. **Créer un environnement inclusif et incitatif** : à travers la réforme des politiques, l'accès au financement et la digitalisation des chaînes de valeur ;
3. **Stimuler l'accès aux marchés et aux investissements** : en connectant les producteurs aux débouchés nationaux et internationaux.

Avec l'agriculture comme levier central de reconstruction et de croissance, le CAR-SFPSEI incarne une vision de développement fondée sur la souveraineté alimentaire, l'équité sociale et la compétitivité économique de la République Centrafricaine.

Intégration des Programmes Stratégiques au sein du SDEP pour un Impact Agricole Accru en République Centrafricaine

En République Centrafricaine, le Programme Alimentaire de Base pour le Développement Durable et la Mise en Œuvre de la Recherche (CAR-SFPSEI), relevant du Programme de Développement Social et d'Autonomisation (SDEP), constitue une initiative phare destinée à répondre aux défis structurels liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la résilience économique. Pour garantir une cohérence maximale et une efficacité opérationnelle renforcée, le CAR-SFPSEI regroupera cinq programmes agricoles techniques au sein d'un cadre unifié, aligné sur les priorités nationales et enrichi des expériences régionales.

Ce processus d'intégration, inspiré du **Cadre d'Évaluation de Fusion d'ACTESA**, garantit que chaque programme conserve son mandat spécifique tout en contribuant directement aux objectifs globaux du SDEP : accroître la productivité, renforcer le commerce intra-africain, promouvoir l'agriculture intelligente face au climat et faciliter les modèles de mise en œuvre fondés sur la recherche.

Recherche Co-construite et Innovation

La mise en œuvre de ces cinq composantes au sein du SDEP en République Centrafricaine accordera une place centrale à la recherche co-construite. Les universités, agences techniques et organisations de producteurs joueront un rôle actif dans la conception, le test et l'adaptation des solutions aux réalités locales. La recherche agira comme levier de diagnostic et d'innovation continue, garantissant efficacité et appropriation.

Gouvernance Centralisée pour une Mise en Œuvre Cohérente

L'intégration des programmes dans un cadre stratégique unique sous le CAR-SFPSEI permettra de :

- **Unifier la gestion**, les investissements et la coordination à travers une gouvernance centralisée alignée sur les priorités nationales.
- **Harmoniser les politiques** avec les cadres commerciaux régionaux (CEEAC, ZLECAf), en renforçant les capacités du marché intérieur.
- **Optimiser les ressources** par la mise en synergie des expertises et des mécanismes de financement, tout en ouvrant la voie à de nouvelles coopérations internationales.

ECHO comme Plateforme Opérationnelle

Le pilier technologique du programme repose sur **ECHO**, une plateforme modulaire d'infrastructure fournissant des services essentiels hors réseau : énergie renouvelable, captage et traitement de l'eau, gestion des déchets, et connectivité numérique. ECHO constituera le socle commun de tous les programmes techniques.

En République Centrafricaine, ECHO :

- Alimentera en énergie les systèmes d'irrigation et de transformation agroalimentaire.
- Offrira des services d'information, de finance mobile et de formation aux communautés rurales.
- Intégrera **FlexSus**, une plateforme universitaire d'aide à la décision pour suivre et optimiser les indicateurs de performance (KPI).

Vers un Programme National de Transformation

Grâce à cette approche intégrée, fondée sur la technologie, la recherche et la participation, le CAR-SFPSEI vise à accroître la productivité agricole, renforcer la sécurité alimentaire, et soutenir la transformation structurelle de l'économie centrafricaine. Il constituera également un modèle reproductible au sein de la CEEAC, contribuant à la prospérité, à l'autonomie et à la stabilité de toute la sous-région.

Programmes Clés Intégrés au sein du CAR-SFPSEI

1. CAR-BHAP – Programme Centrafricain d'Harmonisation des Bioprotégeants

Ce programme établira un cadre national pour la régulation, la production et le commerce de bioprotégeants organiques (biopesticides, biofertilisants), à travers :

- Le développement de normes nationales sur les intrants biologiques.
- L'alignement des standards avec les cadres de la CEEAC et de la ZLECAf pour faciliter le commerce transfrontalier.
- La promotion de pratiques agricoles durables, respectueuses de l'environnement.

2. CAR-BBIP – Programme Centrafricain de Mise en Œuvre de la Biotechnologie et de la Biosécurité

Ce programme soutiendra l'innovation agricole à travers :

- L'élaboration de protocoles de biosécurité fondés sur des preuves scientifiques.
- L'introduction de variétés agricoles résilientes face aux changements climatiques.
- Le renforcement des capacités nationales en biotechnologie, en collaboration avec les instituts de recherche.

3. CAR-FAUP – Programme Centrafricain d'Accès et d'Utilisation des Engrais

Ce programme favorisera :

- L'amélioration de la distribution d'engrais de qualité à des prix abordables.
- La production de mélanges d'engrais adaptés aux sols locaux, à partir de cartes de fertilité.
- La mise en place de partenariats public-privé pour la chaîne d'approvisionnement.

4. CAR-SHCP – Programme Centrafricain d'Harmonisation et de Certification des Semences
Ce programme vise à garantir aux producteurs un accès aux semences certifiées de haute qualité grâce à :

- La création d'un système national de certification des semences et de libération variétale.
- L'harmonisation des normes semencières avec celles des États membres de la CEEAC.
- L'établissement de centres de recherche et de multiplication des semences.

5. CAR-HA – Accélérateur Centrafricain de l'Horticulture
Ce programme développera les chaînes de valeur horticoles à travers :

- L'investissement dans les infrastructures post-récolte (froid, stockage, transformation).
- La promotion de cultures à haute valeur ajoutée (avocats, oignons, pommes de terre, etc.).
- Le soutien à l'entrepreneuriat rural et à la résilience climatique dans le secteur horticole.

PROGRAMME 1 : CAR-FAUP – Programme d'Accès et d'Utilisation des Engrais en République Centrafricaine

Résultat 1 : Accélérer le développement et l'harmonisation des cadres réglementaires pour les engrais minéraux et organiques en République Centrafricaine et au sein de la CEEAC

Produit 1.1 – Appuyer le développement et l'harmonisation des réglementations relatives aux engrais organiques et inorganiques au niveau national et régional

Le CAR-FAUP collaborera étroitement avec les groupes techniques de la CEEAC et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour créer un environnement réglementaire harmonisé pour les engrais. Les activités comprendront :

- Organisation d'un atelier national de lancement sur les règlements harmonisés de la CEEAC, évaluation du cadre juridique national existant, et rédaction d'accords techniques sur les normes applicables aux engrais organiques et inorganiques.
- Élaboration de règlements nationaux harmonisés sur les engrais, en conformité avec les cadres régionaux et les meilleures pratiques internationales.
- Développement d'un Plan de Mise en œuvre pour l'Harmonisation des Engrais en RCA (NA-FHIP), incluant les étiquetages normalisés, les licences, et les systèmes d'accréditation qualité.
- Rédaction de directives sur la production et l'utilisation responsable des engrais organiques et biofertilisants, avec des recommandations législatives ciblées.
- Promotion de la gestion intégrée des sols et de l'eau via des écoles de terrain, des parcelles de démonstration et des essais en fertilisation.
- Études de faisabilité sur l'utilisation d'énergies renouvelables pour produire de l'ammoniac vert via l'électrolyse solaire.

Produit 1.2 – Faciliter l'adoption de tarifs zéro et l'harmonisation douanière pour le commerce des engrais au sein de la CEEAC

Afin de réduire les coûts et faciliter la circulation régionale des intrants, CAR-FAUP :

- Organisera des réunions techniques avec les douanes des pays membres pour proposer un cadre tarifaire à taux zéro sur les engrais et leurs matières premières.
- Élaborera un accord douanier harmonisé et une politique tarifaire externe commune (TEC) pour les engrais dans la région CEEAC.

Produit 1.3 – Développer des cartes de fertilité des sols et des systèmes de gestion des nutriments adaptés à la RCA

Les cartes de fertilité sont essentielles pour une utilisation appropriée des engrais. CAR-FAUP mènera :

- Des campagnes nationales d'analyse des sols pour établir des cartes de fertilité détaillées et localisées.
- L'élaboration de recommandations de fertilisation basées sur les déficiences du sol, validées sur le terrain.
- L'introduction d'outils numériques pour le suivi en temps réel de la santé des sols et des besoins culturaux, dans une optique d'agriculture de précision.

Produit 1.4 – Élaborer des lignes directrices sur les subventions intelligentes aux engrais, avec des stratégies de sortie

Afin d'assurer l'accessibilité tout en favorisant la viabilité des marchés :

- Une analyse comparative des modèles de subvention en Afrique sera réalisée.
- Un cadre national de subvention intelligente sera mis en place, incluant des systèmes de bons électroniques et des mécanismes de retrait progressif.

Résultat 2 : Renforcer les systèmes nationaux de distribution d'intrants agricoles via le modèle de hub-distributeur

Produit 2.1 – Créer et appuyer des associations nationales de commerce d'engrais et de distributeurs ruraux

En coordination avec les réseaux régionaux :

- Une Association Centrafricaine du Commerce des Engrais (CAFERT) sera créée.
- Le développement d'associations de distributeurs sera appuyé (formation, gouvernance, certification).

Produit 2.2 – Mettre en œuvre des mécanismes de garantie de crédit et des Contrats de Partenariat Agricole (APC)

Pour surmonter les obstacles financiers de la chaîne d'approvisionnement :

- Des mécanismes de garantie seront établis pour permettre aux distributeurs d'accéder à l'achat d'engrais à crédit.
- Les APC permettront de financer le stockage, la logistique et les fonds de roulement nécessaires.

Produit 2.3 – Fournir une formation et une assistance technique à tous les niveaux de la chaîne de valeur des engrais

CAR-FAUP mettra en œuvre une stratégie de renforcement des capacités à l'échelle nationale :

- Appui aux distributeurs sur les aspects commerciaux et techniques.
- Formations sur l'application sécurisée des intrants, y compris les bioproduits.
- Mise en relation des petits producteurs avec les fournisseurs, transformateurs, certificateurs et exportateurs.
- Diffusion de bonnes pratiques via des sites de démonstration et des écoles de terrain.
- Études de faisabilité sur la production locale d'ammoniac vert.
- Cartographie du commerce des engrais et analyse des barrières tarifaires et non-tarifaires.
- Analyse des chaînes de valeur selon une perspective de genre pour lever les obstacles à la participation des femmes.
- Organisation de dialogues public-privé pour débattre et recommander des réformes réglementaires.
- Rédaction et diffusion d'études de cas sur l'impact économique du développement du marché des engrais.

Impact Stratégique de CAR-FAUP

La mise en œuvre réussie du programme garantira une chaîne d'approvisionnement fiable et durable en engrais, stimulera la productivité agricole, réduira la dépendance aux importations et favorisera des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elle positionnera également la RCA comme un acteur clé dans la sécurité alimentaire et l'intégration économique de la région CEEAC, en cohérence avec le cadre SDEP.

PROGRAMME 2 : PROGRAMME D'HARMONISATION DES BIOPROTECTEURS DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (CAR-BHAP)

Les bioprotecteurs — y compris les biopesticides, les biofertilisants et autres solutions naturelles de protection des cultures — jouent un rôle crucial dans la réduction de l'impact environnemental de l'agriculture tout en garantissant une production alimentaire durable. Toutefois, la République centrafricaine (RCA) ne dispose pas actuellement d'un cadre réglementaire harmonisé pour l'enregistrement, la commercialisation et le commerce de ces intrants.

Le **Programme CAR-BHAP** vise à établir un système national réglementaire complet pour les bioprotecteurs, aligné sur les meilleures pratiques internationales et les structures commerciales régionales de la CEEAC et de la ZLECAf. Ce programme facilitera la commercialisation sécurisée, encouragera l'innovation locale et permettra aux petits exploitants agricoles d'adopter des méthodes de protection des cultures respectueuses du climat et durables.

Résultat 1 : Évaluation nationale de l'enregistrement et de la commercialisation des bioprotecteurs

Afin de mettre en place une réglementation efficace, la RCA devra évaluer l'état actuel de l'utilisation des bioprotecteurs, leur gouvernance et leur potentiel commercial.

Produit 1.1 – Atelier de lancement national et mobilisation des parties prenantes

Un atelier national de lancement réunira les institutions gouvernementales, les organismes de régulation, les organisations de recherche, les coopératives agricoles et les acteurs du secteur privé pour :

- Définir une feuille de route pour le développement du cadre réglementaire des bioprotecteurs.
- Aligner la stratégie de la RCA sur les normes internationales en matière de protection agroécologique.
- Favoriser une approche participative et le dialogue multi-acteurs.

Produit 1.2 – Évaluation réglementaire et commerciale

Le CAR-BHAP mènera une analyse complète des politiques et du marché afin de :

- Identifier les lacunes juridiques, institutionnelles et techniques dans l'homologation et la distribution des bioprotecteurs.
- Proposer des réformes alignées sur le Codex Alimentarius, les directives de l'Union africaine et les protocoles de la CEEAC.

Activités clés :

- Commander une étude d'experts sur l'état du marché des bioprotecteurs en RCA.
- Organiser des consultations bilatérales avec les associations paysannes, les entreprises de biotechnologie et les institutions de recherche.

Résultat 2 : Développement d'un cadre réglementaire national pour l'enregistrement des bioprotecteurs

Le programme soutiendra l'élaboration de textes juridiques et techniques pour l'approbation, l'étiquetage, la classification et le contrôle des bioprotecteurs.

Produit 2.1 – Mise en place d'un système national d'enregistrement

- Créer un registre centralisé des bioprotecteurs au sein du Ministère de l'Agriculture.
- Définir les normes de sécurité, d'efficacité et de durabilité pour l'autorisation de mise sur le marché.

Produit 2.2 – Harmonisation juridique et institutionnelle

- Mettre en œuvre des mécanismes de reconnaissance mutuelle des certifications régionales.
- Aligner les réglementations nationales sur les normes continentales en matière de biosécurité.

Activités clés :

- Organiser des ateliers de rédaction législative avec les autorités nationales.
- Soumettre les textes finaux au Parlement et au Conseil des Ministres pour adoption.

Résultat 3 : Mise en œuvre du plan de facilitation commerciale et d'harmonisation

Une fois le cadre réglementaire adopté, CAR-BHAP passera à la phase opérationnelle, axée sur l'accès au marché et la structuration de la chaîne de valeur.

Produit 3.1 – Plan stratégique de mise en œuvre

- Élaborer une feuille de route quinquennale avec des indicateurs, des budgets, et une coordination interministérielle.

Produit 3.2 – Déploiement national et renforcement des capacités

- Former les agents d'inspection, les conseillers agricoles et les opérateurs de laboratoire.
- Favoriser l'émergence de fabricants locaux de bioprotecteurs via des incitations fiscales et techniques.

Activités clés :

- Lancer une campagne nationale de sensibilisation auprès des agriculteurs et des acteurs du secteur.
- Mettre en place des formations spécialisées pour les services techniques et les laboratoires d'analyse.
- Accompagner les universités et les PME dans le développement de solutions biotechnologiques locales.

Résultat 4 : Mise en place d'un programme de formation sur les résidus de pesticides et le biocontrôle

Pour garantir une adoption correcte, CAR-BHAP introduira une formation structurée sur la gestion intégrée des nuisibles (IPM).

Produit 4.1 – Modules de formation IPM

- Créer un programme national de formation sur la sélection, l'application et la conservation des bioprotecteurs.
- Inclure des volets spécifiques pour les agrodistributeurs, les coopératives et les encadreurs agricoles.

Produit 4.2 – Plateforme de diffusion pédagogique

- Mettre en place une plateforme de e-learning pour la formation continue à distance.
- Organiser des démonstrations sur site et des journées techniques au sein des communautés rurales.

Activités clés :

- Établir trois centres de formation régionaux pour les agents de vulgarisation.
- Organiser des campagnes terrain avec les organisations paysannes.
- Créer un dispositif de suivi-évaluation pour mesurer l'adoption et l'efficacité des formations.

Vision Stratégique du CAR-BHAP

La mise en œuvre du CAR-BHAP permettra à la République centrafricaine de se positionner comme un acteur régional de la protection durable des cultures. Grâce à une stratégie cohérente, fondée sur l'innovation et la régulation, le programme permettra de :

- Mettre en place un cadre réglementaire aligné sur les structures commerciales de la CEEAC et les normes internationales de sécurité.
- Promouvoir l'agriculture agroécologique en réduisant l'usage des pesticides chimiques.
- Encourager l'exportation de produits agricoles certifiés et renforcer la compétitivité régionale.
- Stimuler l'investissement dans la recherche, les startups agro-industrielles et les coopératives locales.
- Améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire à travers l'usage généralisé des bioprotecteurs.

Le CAR-BHAP s'inscrit comme une composante essentielle de la transformation agricole en République centrafricaine, dans le cadre du Programme SDEP, apportant des réponses concrètes aux enjeux de durabilité, d'inclusion et de souveraineté alimentaire.

PROGRAMME 3 : PROGRAMME CENTRAFRICAIN DE MISE EN ŒUVRE DE LA BIOTECHNOLOGIE ET DE LA BIOSÉCURITÉ (CAR-BBIP)

La biotechnologie offre un potentiel significatif pour transformer le secteur agricole de la République centrafricaine (RCA) en améliorant la résilience des cultures, la productivité et l'adaptation au changement climatique. Toutefois, son adoption doit s'accompagner d'un cadre réglementaire solide en matière de biosécurité afin de garantir la durabilité environnementale, la sécurité alimentaire et la protection de la santé publique.

Le Programme centrafricain de mise en œuvre de la biotechnologie et de la biosécurité (CAR-BBIP) est conçu pour institutionnaliser un mécanisme national d'évaluation des risques en biosécurité, renforcer les capacités réglementaires et améliorer la sensibilisation du public à la biotechnologie. Bien qu'inspiré des efforts régionaux tels que le COMBIP de la COMESA, ce programme est adapté aux politiques agricoles et commerciales nationales de la RCA, tout en s'alignant sur les cadres de la CEEAC et de la ZLECAf.

RÉSULTAT 1 : ÉTABLISSEMENT ET INSTITUTIONNALISATION D'UN MÉCANISME NATIONAL D'ÉVALUATION DES RISQUES EN BIOSÉCURITÉ

Le CAR-BBIP facilitera la création d'une autorité nationale de biosécurité appuyée par un panel d'experts responsables de l'évaluation des demandes en biotechnologie.

Sortie 1.1 – Sélection du Panel national d'experts en biosécurité Constitution d'un Panel national d'experts composé de représentants des agences gouvernementales, d'institutions de recherche et du secteur privé. Définition des responsabilités pour garantir des processus d'évaluation transparents et scientifiques.

Sortie 1.2 – Organisation d'un atelier de validation et nomination du Panel Organisation d'une réunion nationale pour nommer et approuver officiellement les membres du Panel.

Sortie 1.3 – Renforcement de l'autorité de biosécurité de la RCA Revue des politiques de biosécurité de la RCA afin de les aligner sur les lignes directrices de la CEEAC et de l'Union africaine. Normalisation des procédures de soumission et d'approbation.

Sortie 1.4 – Institutionnalisation du mécanisme d'évaluation des risques Mise en place d'un processus formel d'évaluation des risques encadré par une base législative claire, incluant des critères d'impact environnemental.

Sortie 1.5 – Formation des membres du Panel Organisation d'ateliers de formation pour les membres du Panel. Réalisation d'études de cas sur des produits biotechnologiques tels que le maïs résistant aux nuisibles et le cotonnier tolérant à la sécheresse.

RÉSULTAT 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS RÉGLEMENTAIRES EN BIOSÉCURITÉ

Sortie 2.1 – Mise en place d'une base de données nationale Création d'un système d'information pour la collecte et la gestion des données sur la biosécurité.

Sortie 2.2 – Études de cas en champs contrôlés Organisation d'essais sur le terrain pour évaluer les performances et les risques des cultures OGM avant leur mise sur le marché.

Sortie 2.3 – Publication des résultats et diffusion scientifique Diffusion des résultats pour favoriser une réglementation basée sur les données et faciliter la compréhension des enjeux.

Sortie 2.4 – Renforcement des compétences nationales Organisation de formations pour les régulateurs, chercheurs et institutions de certification. Échanges techniques avec d'autres pays africains pour renforcer les compétences.

Sortie 2.5 – Évaluation économique de l'approche Analyse coûts-bénéfices de l'approche nationale pour assurer qu'elle favorise l'innovation tout en protégeant les intérêts écologiques et agricoles.

RÉSULTAT 3 : AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION ET DE LA SENSIBILISATION

Sortie 3.1 – Stratégie nationale de communication sur la biosécurité Mise en place d'un portail d'information et d'une série d'outils de communication adaptés aux agriculteurs, chercheurs, consommateurs et décideurs.

Sortie 3.2 – Sensibilisation du public Organisation d'ateliers, de campagnes radio et de publications sur la réglementation et les bénéfices de la biotechnologie. Partage d'exemples réussis à l'échelle africaine.

Sortie 3.3 – Implication des réseaux d'acteurs Formation de journalistes, jeunes leaders, organisations féminines et universités pour relayer une information fiable et pertinente.

Sortie 3.4 – Retours d'expérience des agriculteurs Collecte de témoignages et d'études de cas sur l'utilisation de la biotechnologie dans les exploitations agricoles centrafricaines.

Sortie 3.5 – Dialogue politique Organisation d'un forum national annuel sur la biosécurité et la biotechnologie. Rapportage régulier aux institutions concernées.

VISION STRATÉGIQUE POUR LE CAR-BBIP

La mise en œuvre du CAR-BBIP permettra à la République centrafricaine :

- D'établir un système réglementaire de biosécurité efficace et opérationnel.
- De soutenir la transformation agricole grâce à l'adoption sécurisée de technologies innovantes.

- D'accroître la compétitivité régionale tout en respectant les standards internationaux.
- De stimuler les investissements publics et privés en recherche, innovation et durabilité.
- De garantir une gouvernance transparente fondée sur des preuves scientifiques.

En s'appuyant sur une réglementation robuste, une communication efficace et une harmonisation régionale, le CAR-BBIP positionnera la République centrafricaine comme un acteur responsable et innovant dans le domaine de la biotechnologie agricole en Afrique centrale.

PROGRAMME 4 : PROGRAMME CENTRAFRICAIN D'HARMONISATION ET DE CERTIFICATION DES SEMENCES (CAR-SHCP)

Un système semencier bien réglementé et efficace est essentiel à la transformation agricole en République centrafricaine (RCA). L'accès à des semences certifiées de haute qualité est fondamental pour augmenter les rendements, renforcer la résilience climatique et garantir la sécurité alimentaire. Toutefois, le secteur semencier centrafricain reste sous-développé, avec des réglementations fragmentées, une capacité limitée d'essai des variétés, et un accès restreint aux marchés régionaux.

Le Programme centrafricain d'harmonisation et de certification des semences (CAR-SHCP) vise à répondre à ces défis structurels en mettant en place un système national structuré de certification et de traçabilité des semences. Inspiré du modèle COMSHIP du COMESA, ce programme s'alignera sur les cadres commerciaux régionaux de la CEEAC et de la ZLECAf, favorisera la collaboration public-privé, et renforcera les capacités institutionnelles pour le développement durable du secteur.

Résultat 1 : Renforcement du système national de certification et de traçabilité des semences

Afin d'assurer un accès fiable à des semences performantes, le CAR-SHCP mettra en œuvre une plateforme numérique transparente permettant de vérifier, tracer et surveiller les semences certifiées.

Produit 1.1 – Développement d'un système national numérique de traçabilité des semences

Mise en place d'un système numérique de vérification des semences à l'échelle nationale, permettant aux agriculteurs, aux distributeurs et aux autorités de certifier l'origine et la qualité des semences. Un mécanisme de retour d'information sera instauré pour suivre les performances en champ.

Produit 1.2 – Mise en œuvre d'un Système national d'information sur les semences (SNIS)

Création d'une base de données centrale pour l'enregistrement, le suivi de la certification et la distribution des semences sur le marché. Le système inclura l'étiquetage numérique pour la conformité et la traçabilité sur les marchés nationaux et régionaux.

Activités clés :

- Développement d'un outil mobile d'e-vérification accessible aux agriculteurs.
- Création d'une base de données nationale sur les variétés certifiées, leurs fournisseurs et leurs performances.
- Intégration avec les plateformes commerciales régionales (CEEAC/ZLECAf).

Résultat 2 : Facilitation des essais variétaux et de la certification

Le CAR-SHCP renforcera les infrastructures nationales d'essais et alignera les procédures de certification sur les normes régionales.

Produit 2.1 – Soutien à l'homologation et à l'enregistrement des variétés

Des essais variétaux seront soutenus pour permettre aux entreprises semencières nationales d'introduire de nouvelles variétés dans le catalogue national, qui sera fondé sur la performance agronomique et la résilience climatique.

Produit 2.2 – Extension des essais de performance en milieu réel

Les variétés seront testées dans différentes zones agroécologiques selon des normes harmonisées avec la CEEAC afin de faciliter le commerce transfrontalier.

Activités clés :

- Mise en place de stations d'essais pour évaluer le rendement, la résistance et l'adaptation des variétés.
- Implication du secteur privé dans le processus d'homologation.
- Harmonisation des politiques avec les directives semencières de la CEEAC et de l'Union africaine.

Résultat 3 : Renforcement du commerce des semences et de l'intégration au marché

Le programme appuiera la structuration des marchés, fournira une assistance technique aux entreprises, et mettra en place un environnement favorable au commerce régional des semences.

Produit 3.1 – Cadre national de facilitation du commerce des semences

Un cadre réglementaire clair sera élaboré pour l'importation, l'exportation et la distribution interne des semences. Un système d'accréditation des distributeurs sera instauré.

Produit 3.2 – Assistance technique aux entreprises semencières

Les petites et moyennes entreprises (PME) recevront un accompagnement technique pour répondre aux exigences de certification et naviguer dans les procédures réglementaires.

Produit 3.3 – Mise en œuvre d'un système national d'étiquetage des semences

L'étiquetage standardisé sera obligatoire pour toutes les semences certifiées. Ce système sera aligné avec les protocoles commerciaux de la CEEAC.

Activités clés :

- Réformes réglementaires pour harmoniser les procédures d'importation et d'exportation.
- Formations destinées aux entreprises semencières, distributeurs et coopératives.
- Renforcement de la surveillance du marché pour lutter contre la contrefaçon.

Vision stratégique du CAR-SHCP

La mise en œuvre réussie du CAR-SHCP permettra de :

- Garantir que toutes les semences utilisées en RCA respectent les normes internationales de qualité et de certification.
- Favoriser la croissance d'un secteur semencier compétitif et durable, capable de répondre aux besoins nationaux et régionaux.
- Améliorer la sécurité alimentaire et la résilience climatique grâce à l'adoption de variétés performantes et tolérantes.
- Renforcer la participation de la RCA au commerce intra-africain à travers la certification et la reconnaissance régionale des semences.
- Consolider les institutions nationales responsables de la réglementation et de la certification des semences.

Par une combinaison d'outils numériques, d'harmonisation réglementaire et de développement du marché, le CAR-SHCP posera les bases d'un système semencier moderne, garantissant un accès fiable et équitable aux semences certifiées pour tous les agriculteurs centrafricains.

PROGRAMME 5 : ACCÉLÉRATEUR HORTICOLE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA-HA)

Renforcer la sécurité alimentaire, l'autonomisation économique et l'intégration régionale par une horticulture résiliente au climat

Le secteur horticole offre une opportunité essentielle pour la République Centrafricaine (RCA) afin de réduire l'insécurité alimentaire, diversifier les revenus ruraux et contribuer à la reprise économique nationale. Malgré son potentiel, le secteur souffre de chaînes de valeur fragmentées, de capacités limitées de transformation, de pertes post-récolte importantes et de difficultés d'accès aux marchés.

L'Accélérateur Horticole de la République Centrafricaine (RCA-HA) est un programme stratégique relevant du cadre SDEP, conçu pour intégrer les chaînes de valeur horticoles nationales et développer un secteur moderne, compétitif et résilient au climat. Adapté aux réalités socio-économiques et climatiques de la République Centrafricaine, le RCA-HA vise à permettre aux petits exploitants agricoles, aux coopératives et aux agro-transformateurs de prospérer sur les marchés nationaux et intra-africains.

Objectifs de développement à l'horizon 2035

Le RCA-HA vise les résultats suivants d'ici 2035 :

1. **Croissance commerciale et expansion des marchés**
   Augmenter les exportations horticoles centrafricaines et intensifier le commerce régional via la CEEAC et la ZLECAf.
2. **Renforcement des infrastructures post-récolte**
   Passer de niveaux quasi inexistants à 10 % de fruits et légumes transformés.
   Déployer des unités de stockage, des chaînes de froid et des systèmes d'emballage modernes.
3. **Efficacité des chaînes logistiques et traçabilité**
   Réduire de 50 % les délais de livraison entre la ferme et le marché.
   Atteindre 75 % de couverture en traçabilité des produits horticoles.

4. **Consommation nationale et nutrition**
   Augmenter l'accessibilité des fruits et légumes de 20 %, contribuant à la diversité alimentaire et à la réduction de la malnutrition.

5. **Extension des zones de culture**
   Accroître de 10 % les superficies dédiées à la production fruitière et maraîchère.

6. **Amélioration des rendements et réduction des pertes**
   Augmenter les rendements de 4 % pour les fruits et 3 % pour les légumes.
   Réduire les pertes post-récolte de 40 % à 20 %.

7. **Revenus et inclusion financière des producteurs**
   Accroître les revenus horticoles des petits exploitants de 30 %.
   Réduire la volatilité des flux de trésorerie et renforcer l'accès au crédit.

8. **Adoption de pratiques climato-intelligentes**
   Généraliser l'usage de variétés horticoles résilientes et de technologies économes en eau et énergie.

9. **Harmonisation des politiques commerciales**
   Identifier et réformer les cinq principales barrières réglementaires au commerce intra-africain des produits horticoles.

10. **Valeur ajoutée et création d'emplois**
    Générer 100 millions USD de valeur ajoutée dans les marchés horticoles.
    Créer 50 000 nouveaux emplois dans le secteur, notamment pour les jeunes et les femmes.

Objectifs stratégiques

Le RCA-HA s'articule autour de quatre piliers stratégiques :

1. **Renforcement des chaînes de valeur et des liens avec les marchés**
   Développer la coordination entre producteurs, transformateurs et marchés à travers des plateformes nationales et des outils numériques.

2. **Amélioration de la productivité et des infrastructures post-récolte**
   Soutenir la recherche sur les variétés résilientes, déployer des centres de conditionnement et améliorer les liens logistiques.

3. **Création d'un environnement politique et économique propice**
   Aligner les politiques agricoles nationales avec les cadres de la CEEAC et de la ZLECAf.
   Offrir des incitations fiscales et des garanties pour attirer les investissements privés.

4. **Développement de la recherche et des partenariats scientifiques**
   Promouvoir la collaboration entre universités, instituts de recherche et entreprises agricoles.
   Créer un Fonds National de Recherche et d'Innovation en horticulture.

Mise en œuvre et domaines de résultats

Résultat 1 : Chaînes de valeur coordonnées et infrastructures modernisées
Mettre en place un Conseil national pour le développement horticole.
Déployer les modules ECHO pour fournir énergie, eau et services essentiels aux zones agricoles.

Résultat 2 : Accès aux intrants et intégration au marché
Distribuer des semences améliorées, technologies climato-intelligentes, et renforcer les liens commerciaux.

Résultat 3 : Réformes politiques et environnement des affaires
Évaluer les écarts réglementaires et harmoniser les lois avec les cadres de la CEEAC et de la ZLECAf. Mettre en place un dispositif incitatif pour les PME horticoles.

Résultat 4 : Transfert de connaissances et innovation
Former les jeunes entrepreneurs agricoles, soutenir la recherche appliquée et financer l'innovation locale.

Vision stratégique pour le RCA-HA

Grâce à ce programme, la République Centrafricaine pourra :

- Devenir un acteur régional majeur de la production et du commerce horticole.
- Améliorer la sécurité alimentaire nationale et l'accès à une alimentation diversifiée.
- Créer des emplois durables, notamment en zone rurale.
- Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- Accroître ses recettes à l'export et renforcer son intégration économique africaine.

Par l'intégration de chaînes d'approvisionnement modernes, de pratiques climato-résilientes et de stratégies commerciales ciblées, le RCA-HA accélérera la transformation horticole du pays en garantissant une croissance durable et une compétitivité globale.

Accélérateur Horticole de la République Centrafricaine (RCA-HA)

Renforcer le dialogue public-privé pour le développement durable de l'horticulture

Pour que le secteur horticole de la République Centrafricaine atteigne une croissance durable, compétitive et inclusive, une collaboration efficace entre les institutions publiques, les entreprises privées et les petits producteurs est essentielle. Le **Programme Accélérateur Horticole (RCA-HA)** vise à institutionnaliser des **mécanismes de dialogue public-privé (DPP)** afin d'assurer une coordination stratégique dans le développement des chaînes de valeur, la réforme des politiques et la mobilisation des investissements.

Axes prioritaires pour améliorer le dialogue et la coordination

i. Coordination renforcée entre acteurs publics et privés
Le programme mettra en place des **mécanismes de collaboration structurés** entre le ministère de l'Agriculture, les coopératives de producteurs, les opérateurs privés et les partenaires commerciaux. Cela permettra une **planification conjointe** et une **mise en œuvre inclusive** des stratégies horticoles nationales.

ii. Harmonisation des plans de travail et des interventions
Un **cadre de coordination multisectoriel** sera développé pour harmoniser les actions entre les acteurs et favoriser les échanges de bonnes pratiques.

iii. Mise en place d'une Plateforme Nationale de Dialogue Public-Privé
Le RCA-HA lancera une plateforme nationale interactive pour les **discussions politiques, la mise en relation des investisseurs, et la coordination des marchés horticoles**. Des consultations régulières seront organisées afin de résoudre les défis clés et d'optimiser les opportunités dans les chaînes de valeur.

Résolution des principaux obstacles dans les chaînes de valeur Fruits et Légumes

Le programme se concentrera sur :

1. **Fragmentation des chaînes d'approvisionnement**
   Connecter les petits producteurs aux **transformateurs, exportateurs et marchés** pour fluidifier la circulation des produits.
2. **Pertes post-récolte importantes**
   Investir dans des systèmes de **chaîne du froid, entreposage moderne et logistique rurale** pour limiter les pertes et améliorer la qualité.
3. **Accès restreint aux marchés**
   Soutenir la **conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS)** et certifications internationales pour favoriser les exportations.
4. **Barrières réglementaires**
   Aligner les cadres réglementaires de la RCA avec ceux de la **CEEAC et de la ZLECAf** pour faciliter le commerce régional.

Interventions stratégiques et activités clés

Domaine d'intervention	**Actions stratégiques**
Renforcement des mécanismes de coordination	- Création d'une plateforme de coordination multisectorielle. - Développement d'un hub digital horticole national avec données sur les prix, logistique et normes de qualité. - Intégration d'un système numérique de commerce horticole pour améliorer la transparence et l'accès aux marchés.
Mobilisation des ressources et facilitation des investissements	- Création d'un consortium de financement horticole mobilisant fonds publics, privés et donateurs. - Identification de zones de production à fort potentiel pour orienter les investissements en infrastructures.
Dialogue public-privé institutionnalisé	- Élaboration de cadres de travail communs, favorisant la synergie entre les acteurs. - Organisation de forums nationaux et régionaux de l'horticulture pour partager les défis, résultats et innovations.

Résultats attendus du RCA-HA

1. **Collaboration renforcée entre les secteurs public et privé**
    - Meilleure **connectivité et engagement** entre institutions gouvernementales, entreprises, et organisations de producteurs.
2. **Chaînes de valeur mieux intégrées**
    - Réseaux commerciaux plus efficaces, **réduction des pertes** et amélioration de l'accès aux marchés.
3. **Investissements accrus dans le secteur**
    - Ressources mobilisées pour les **infrastructures, la formation et les technologies** adaptées.
4. **Réduction des inefficiences logistiques**
    - Création de **centres de transformation régionaux** pour une meilleure valorisation des produits.
5. **Meilleure visibilité commerciale et compétitivité**
    - Amélioration des systèmes de **traçabilité, conformité et prévision des marchés**.
6. **Résilience et durabilité accrues**
    - Adoption généralisée de **pratiques horticoles intelligentes face au climat**.
7. **Opportunités élargies pour les petits producteurs**
    - **Autonomisation économique et accès au marché** pour les agriculteurs, coopératives et PME rurales.

À travers une stratégie cohérente de dialogue public-privé, de mobilisation de ressources et d'interventions ciblées sur les chaînes de valeur, le RCA-HA positionnera la République Centrafricaine comme un leader régional de l'horticulture durable, compétitive et inclusive.

Résultat 2 : Augmentation de la Productivité et de l'Accès au Marché

Pour renforcer le secteur horticole de la République Centrafricaine (RCA) et accroître sa productivité et sa compétitivité, le programme RCA-HA se concentrera sur les défis liés à la recherche, à l'adoption de technologies, à la gestion post-récolte et aux pratiques agricoles intelligentes face au climat. Cette approche vise à garantir que les systèmes de production horticole demeurent efficaces, résilients et alignés sur les exigences du marché ainsi que sur les objectifs de durabilité.

Les objectifs du programme pour ce domaine de résultat incluent :

i. Améliorer la Recherche, l'Innovation et la Technologie pour les Intrants, les Données et les Systèmes de Vulgarisation

ii. Améliorer la Gestion Post-Récolte et la Circularité

iii. Augmenter l'Accessibilité et l'Adoption des Technologies Agricoles Intelligentes face au Climat

Le programme RCA-HA (Accélérateur Horticole de la République Centrafricaine) est conçu pour dynamiser les chaînes de valeur horticoles à travers une approche stratégique et durable adaptée aux réalités socio-économiques et climatiques du pays. Ce programme vise à moderniser et à renforcer la compétitivité du secteur horticole en favorisant l'adoption de technologies innovantes, la gestion efficace des cultures post-récolte, et des pratiques agricoles intelligentes face au climat.

En collaboration avec les ministères concernés, les organisations sectorielles régionales et les partenaires locaux, RCA-HA mettra en œuvre des solutions intégrées pour accroître la productivité des petits exploitants agricoles, des coopératives et des agro-transformateurs, tout en consolidant leur accès aux marchés nationaux et intra-africains. Ce programme ambitionne également de construire une résilience durable pour les systèmes alimentaires face aux chocs climatiques et économiques.

Pour garantir une mise en œuvre efficace et coordonnée, une structure de gestion claire sera mise en place, incluant des comités de pilotage et des unités de mise en œuvre du programme à divers niveaux. Le RCA-HA adoptera une approche inclusive, impliquant les parties prenantes locales et régionales pour maximiser l'impact et favoriser le développement économique.

Tableau : Interventions Stratégiques et Activités Clés – Résultat 2 (RCA-HA)

Axe Stratégique	**Activités Principales**
Renforcement de la Recherche, de l'Innovation et de l'Adoption Technologique	- Intégrer des systèmes d'alerte précoce climatique pour aider les agriculteurs à anticiper les risques. - Étendre les initiatives de recherche sur les variétés horticoles intelligentes face au climat. - Promouvoir la gestion durable de l'eau et les échanges de données entre universités, instituts et secteur privé. - Réaliser des enquêtes et collecter des données pour améliorer la planification.
Amélioration de la Gestion Post-Récolte et de la Circularité	- Mettre en œuvre des modèles d'économie circulaire pour transformer les déchets agricoles en ressources utiles. - Renforcer la conformité aux normes SPS et de sécurité alimentaire pour les produits horticoles centrafricains. - Améliorer les capacités d'agrégation et les réseaux coopératifs. - Développer des protocoles nationaux de gestion post-récolte. - Investir dans des centres de stockage frigorifique, d'agrégation et de conditionnement.
Adoption de Technologies Agricoles Intelligentes face au Climat	- Étendre l'utilisation de solutions d'irrigation à énergie solaire pour améliorer l'efficacité hydrique. - Promouvoir les techniques agricoles circulaires comme le compostage et l'agroforesterie.

Axe Stratégique	Activités Principales
	- Développer la formation, les services de vulgarisation et l'accès aux technologies agricoles durables.

Résultats attendus

Le programme CAR-HA vise une transformation significative du secteur horticole de la République centrafricaine (RCA), garantissant que les agriculteurs, les agro-entreprises et l'économie nationale bénéficient d'une productivité accrue, d'une résilience renforcée et d'une compétitivité régionale et mondiale.

Productivité accrue et réduction des pertes post-récolte
L'introduction de techniques agricoles améliorées, d'installations de stockage adaptées et de chaînes logistiques renforcées permettra d'augmenter les rendements et de réduire le gaspillage tout au long de la chaîne de valeur.

Renforcement de la résilience des systèmes de production
L'agriculture intelligente face au climat et les pratiques agricoles durables protégeront les producteurs contre les chocs climatiques et renforceront la productivité à long terme.

Amélioration de l'accès aux infrastructures partagées et aux technologies modernes
Les producteurs et les entreprises bénéficieront de nouvelles infrastructures telles que des systèmes d'irrigation alimentés à l'énergie solaire, des unités d'emballage, et des centres de transformation.

Meilleure conformité aux normes de qualité et aux standards commerciaux
En harmonisant le secteur horticole centrafricain avec les réglementations sanitaires et phytosanitaires (SPS) de la CEEAC et de l'UA, les produits locaux pourront accéder plus facilement aux marchés régionaux et internationaux.

Renforcement de la résilience face aux perturbations climatiques et économiques
L'adoption de pratiques agricoles durables et de chaînes de valeur diversifiées réduira la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

Rentabilité accrue pour les producteurs et les entreprises agroalimentaires
L'accès facilité au financement, aux marchés et aux technologies garantira une distribution plus équitable des profits dans l'écosystème horticole.

Création d'emplois et inclusion
L'expansion du secteur créera des opportunités économiques inclusives, notamment pour les femmes et les jeunes.

Développement de pôles d'agrégation et de transformation
La mise en place de centres régionaux d'agrégation et de transformation permettra une meilleure valorisation des produits et une réduction significative des pertes.

Renforcement des capacités sur les normes de sécurité alimentaire
Des formations et plateformes de partage de connaissances permettront aux producteurs de se conformer aux normes d'hygiène, de traçabilité et de qualité.

Amélioration de la disponibilité des données sur la production horticole
Le développement de systèmes de collecte et d'analyse de données soutiendra une planification fondée sur des preuves.

Domaine de résultat 3 : Renforcement de l'écosystème politique et entrepreneurial

Un secteur horticole dynamique en RCA nécessite un environnement réglementaire favorable, un accès facilité au financement, et une coordination commerciale efficace. Le CAR-HA vise à consolider les institutions, améliorer les cadres d'investissement et garantir l'intégration régionale et internationale.

Axes stratégiques clés

i. Faciliter l'accès au financement à travers la chaîne de valeur
ii. Améliorer les cadres politiques, institutionnels et de coordination
iii. Promouvoir l'harmonisation du commerce régional et international

Facilitation de l'accès au financement dans la chaîne de valeur horticole

L'absence de solutions financières adaptées reste un frein majeur à l'expansion horticole en RCA. Le programme introduira des mécanismes de financement innovants pour mobiliser des capitaux au profit des petits producteurs, des PME et des coopératives rurales.

Interventions clés

Renforcement du fonds de roulement et du financement de campagne
Collaborer avec les banques locales et les partenaires au développement pour offrir des produits de financement à court terme adaptés aux agriculteurs, agrégateurs et transformateurs.

Développer des modèles de financement saisonnier pour gérer les flux de trésorerie dans les cycles agricoles.

Développement du financement des PME par capital d'amorçage, de croissance et à risque
Faciliter l'accès à des instruments financiers adaptés aux startups agricoles et aux entreprises horticoles en expansion.

Accompagner ces financements de services d'assistance technique, de planification stratégique et de conformité aux normes commerciales.

Plaidoyer pour des réformes des politiques de financement ciblées
Collaborer avec le gouvernement et les banques commerciales pour faire de l'horticulture une priorité d'investissement.

Proposer des mécanismes de réduction des risques comme les garanties de prêt ou les financements mixtes pour accroître les flux d'investissement.

Renforcement des cadres politiques, institutionnels et de coordination

Des institutions efficaces et des politiques cohérentes sont essentielles pour attirer les investissements et garantir la durabilité à long terme du secteur.

Interventions clés

Simplification du régime tarifaire pour stimuler l'investissement
Collaborer avec le Ministère des Finances et les régulateurs du commerce pour rationaliser la fiscalité sur les intrants agricoles (semences, équipements, engrais).

Aligner les droits de douane à l'importation et à l'exportation sur les meilleures pratiques régionales au sein de la CEEAC.

Renforcement des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) pour le commerce régional
Engager la CEEAC pour garantir que les certifications et normes centrafricaines soient reconnues dans les échanges intra-africains.

Harmoniser les politiques de certification semencière, de conformité SPS et de qualité avec les exigences du commerce continental.

Vision stratégique du CAR-HA pour le domaine de résultat 3

✓ Ouvrir de nouveaux canaux de financement pour soutenir l'expansion de l'horticulture.
✓ Créer un environnement réglementaire et fiscal favorable aux investissements agricoles.
✓ Renforcer la coordination institutionnelle et les partenariats public-privé.
✓ Intégrer pleinement la RCA dans les chaînes de valeur horticoles régionales et internationales.

Accélérateur Horticole de la République Centrafricaine (CAR-HA)

Collaboration Régionale et Internationale pour l'Harmonisation des Normes Commerciales et des Règlements SPS

Pour que les produits horticoles centrafricains puissent accéder aux marchés régionaux et internationaux, il est essentiel de respecter des normes strictes en matière de qualité, de sécurité alimentaire et de réglementation sanitaire et phytosanitaire (SPS). Le programme CAR-HA se concentrera sur l'alignement des politiques nationales avec les meilleures pratiques internationales, l'harmonisation des cadres réglementaires et la réduction des obstacles au commerce.

Interventions Clés

Réduction des Barrières Commerciales Formelles et Informelles

- Plaidoyer pour la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires entravant les exportations horticoles.
- Travailler avec les autorités douanières, les agences commerciales et les régulateurs frontaliers pour simplifier les procédures et éliminer les incohérences administratives.

Harmonisation des Normes SPS et de Sécurité Alimentaire

- Collaborer avec la CEEAC, l'Union Africaine et les organismes internationaux pour aligner les règlements SPS centrafricains sur les normes mondiales.
- Harmoniser les réglementations relatives à l'utilisation des pesticides et aux standards de qualité, tout en renforçant les capacités institutionnelles de certification et de contrôle.

Élaboration de Guides Simplifiés de Conformité

- Créer des manuels pratiques expliquant les règlements SPS à destination des agriculteurs, coopératives et PME.

- Mettre en place des programmes de formation pour garantir la compréhension et l'application des exigences réglementaires d'exportation.

Résultats Attendus de la Stratégie d'Harmonisation Commerciale du CAR-HA

- **Meilleur Accès au Financement Agricole** : Des mécanismes diversifiés permettront aux producteurs et aux exportateurs d'accéder au crédit et à l'investissement.
- **Régime Tarifaire Prévisible et Simplifié** : Des politiques commerciales plus transparentes attireront les investissements et amélioreront les capacités d'exportation.
- **Renforcement de la Coordination Institutionnelle** : Une collaboration étroite entre les régulateurs, décideurs et acteurs privés facilitera une gouvernance efficace du secteur.
- **Normes Commerciales et SPS Harmonisées** : L'alignement avec les cadres de la CEEAC, de l'UA et de l'OMC améliorera la compétitivité des produits horticoles centrafricains.
- **Amélioration de la Compétitivité Régionale et Internationale** : Les exportations horticoles de la RCA seront reconnues comme fiables, sûres et de haute qualité.
- **Conformité Renforcée aux Normes Commerciales Internationales** : La mise en œuvre rigoureuse des règlements SPS permettra l'accès aux marchés premium.

Interventions Stratégiques et Activités Clés

Axe Stratégique	Activités Clés
Accroître l'Accès aux Marchés Régionaux et Internationaux	- Faciliter la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires. - Améliorer la logistique et la coordination commerciale pour positionner la RCA sur les marchés horticoles régionaux. - Élaborer des stratégies ciblées d'entrée sur les marchés internationaux.
Renforcer l'Harmonisation Commerciale et la Conformité SPS	- Aligner les normes de qualité et de sécurité alimentaire sur les exigences de la CEEAC et de l'Union Africaine. - Harmoniser les règlements relatifs à l'usage des pesticides. - Mettre en place des programmes d'assistance technique aux exportateurs.
Développer des Cadres de Conformité Clairs	- Produire des guides pratiques et des supports de formation sur les règlements SPS. - Organiser des ateliers de renforcement de capacités à

Axe Stratégique	Activités Clés
	destination des agriculteurs, coopératives et associations commerciales.

Approche Technique

La stratégie commerciale du CAR-HA repose sur trois piliers interdépendants :

✓ **Harmonisation des Politiques** – Aligner les cadres réglementaires agricoles de la RCA sur les normes régionales (CEEAC) et internationales (OMC, Codex).
✓ **Productivité Agricole** – Accroître les rendements et la résilience via des techniques intelligentes face au climat.
✓ **Commercialisation Agricole** – Structurer les chaînes de valeur et promouvoir l'exportation vers les marchés africains et mondiaux.

Piliers de Mise en Œuvre du CAR-HA

✓ **Approche Axée sur le Marché** – Le CAR-HA favorisera des transactions commerciales viables entre coopératives, PME et acheteurs formels.
✓ **Renforcement des Capacités et Assistance Technique** – Des formations et du mentorat seront fournis aux producteurs et entreprises pour renforcer leur compétitivité.
✓ **Développement de l'Agribusiness via des PPP** – Mobiliser le secteur privé et les financements pour moderniser l'horticulture centrafricaine.
✓ **Optimisation des Chaînes de Valeur** – Améliorer chaque étape de la chaîne, de l'approvisionnement en intrants à la transformation et à la logistique export.

Théorie du Changement

✓ L'amélioration de la chaîne de valeur horticole à travers la réforme politique, l'inclusion financière et les investissements en infrastructure générera une transformation sectorielle durable.
✓ Le regroupement des producteurs en pôles commerciaux et logistiques convertira l'agriculture vivrière en une industrie compétitive.
✓ En facilitant les accords commerciaux, en améliorant l'accès au crédit et en alignant ses politiques avec la CEEAC et la ZLECAf, la RCA pourra devenir un acteur horticole majeur.

Impact Transformationnel Attendu du CAR-HA

- **Hausse de la Productivité Agricole** – Grâce à l'adoption de technologies modernes, de systèmes d'irrigation et de semences améliorées.
- **Accès Étendu aux Marchés** – Grâce à la conformité SPS et aux standards internationaux.
- **Inclusion Financière** – Accès renforcé au crédit, à l'assurance et aux incitations à l'investissement.

- **Croissance Durable et Résiliente** – Adoption généralisée de pratiques agricoles respectueuses du climat.
- **Gouvernance et Coordination Renforcées** – Coopération accrue entre les institutions publiques, les partenaires commerciaux et les organismes internationaux.

Le CAR-HA ne se limite pas à un programme agricole : c'est une stratégie nationale ambitieuse visant à transformer le secteur horticole centrafricain. Grâce à une harmonisation réglementaire, à des investissements ciblés et à l'intégration commerciale, le programme créera les bases d'une croissance inclusive, durable et compétitive au niveau régional et mondial.

Hiérarchie des Objectifs – Accélérateur de l'Horticulture en République Centrafricaine (CAR-HA)

Impact

Développement de systèmes alimentaires inclusifs et durables pour renforcer la sécurité alimentaire, promouvoir la commercialisation agricole, et positionner la République Centrafricaine comme un acteur compétitif sur les marchés régionaux et mondiaux.

Indicateurs Clés de Performance (ICP)

- **ICP 1** : Les réglementations agricoles de la RCA sont harmonisées avec les normes de la CEEAC, la CEMAC et de la ZLECAf.
- **ICP 2** : Une participation fluide des petits exploitants agricoles (PEA) et des agro-entreprises aux activités agricoles dans l'ensemble du pays.
- **ICP 3** : Une commercialisation accrue de l'agriculture par les PEA via des chaînes de valeur géo-clusterisées.
- **ICP 4** : Modernisation du secteur agricole par les réformes politiques, les liens avec les marchés, et les innovations climato-intelligentes.

Résultats

Résultat 1 : Harmonisation Politique et Environnement Facilitateur

Objectif : Aligner les règlements, normes et stratégies agricoles de la RCA avec les cadres régionaux et continentaux.

- **ICP 1.1** : Nombre de politiques centrafricaines alignées avec le Plan d'Harmonisation des Semences de la CEEAC/CEMAC.
- **ICP 1.2** : Nombre de règlements de biosécurité alignés avec les plans régionaux de biotechnologie.
- **ICP 1.3** : Règlementations sur les bioprotecteurs harmonisées avec les bonnes pratiques régionales.
- **ICP 1.4** : Politiques d'engrais alignées avec la stratégie régionale de subventions intelligentes.

Résultat 2 : Participation des PEA et Intégration aux Marchés

Objectif : Augmenter la participation des PEA et des coopératives à l'agriculture à valeur ajoutée grâce à des politiques inclusives.

- **ICP 2.1** : Augmentation du revenu annuel moyen des PEA, ventilée par sexe et région.
- **ICP 2.2** : Nombre de PEA bénéficiant des interventions appuyées par la BAD (accès au marché, inclusion financière, sécurisation foncière).

Résultat 3 : Croissance de l'Agriculture Commerciale

Objectif : Renforcer l'écosystème agro-entrepreneurial par l'expansion des chaînes de valeur et l'intégration des PEA.

- **ICP 3.1** : Nombre d'entreprises agricoles viables créées par des PEA et des PME rurales.
- **ICP 3.2** : Pourcentage de PEA intégrés dans des chaînes de valeur géo-clusterisées.

Produits et Indicateurs Clés de Performance

Produit 1 : Développement des Capacités & Commercialisation Agricole

Objectif : Renforcer les compétences techniques, l'accès aux intrants et les modèles d'affaires pour les PEA.

- **ICP 1.1** : Nombre de PEA et d'Organisations de Producteurs engagés dans l'agriculture commerciale.
- **ICP 1.2** : Nombre de PME agricoles appliquant des pratiques agricoles climato-intelligentes.
- **ICP 1.3** : Nombre de PEA utilisant des semences certifiées conformes aux règlements harmonisés.
- **ICP 1.4** : Nombre de PEA utilisant les engrais recommandés pour la productivité.
- **ICP 1.5** : Nombre de PEA utilisant des bioprotecteurs durables.
- **ICP 1.6** : Adoption de solutions biotechnologiques pour accroître la productivité.

Produit 2 : Développement des Chaînes de Valeur

Objectif : Créer des chaînes de valeur agricoles intégrées et compétitives, axées sur les cultures de rente.

- **ICP 2.1** : Nombre de chaînes de valeur structurées créées et étendues.
- **ICP 2.2** : Nombre de chaînes géo-clusterisées mises en œuvre dans les zones agricoles.
- **ICP 2.3** : Nombre de PEA participant à des modèles d'agro-entreprises viables.
- **ICP 2.4** : Pourcentage d'agro-entreprises répondant aux normes du marché régional ou international.
- **ICP 2.5** : Nombre d'acteurs privés impliqués dans le développement des chaînes de valeur.

Produit 3 : Infrastructures Marchandes et Expansion Commerciale

Objectif : Renforcer les infrastructures commerciales pour les marchés domestiques et transfrontaliers.

- **ICP 3.1** : Volume de commerce horticole facilité par les corridors commerciaux géo-clusterisés.
- **ICP 3.2** : Nombre d'initiatives liant commerce et résilience climatique.
- **ICP 3.3** : Volumes de commerce facilités par les interventions soutenues par la BAD.

Produit 4 : Développement et Mise en Œuvre des Politiques

Objectif : Renforcer l'arsenal réglementaire de la RCA pour une meilleure intégration régionale.

- **ICP 4.1** : Nombre de politiques alignées avec les plans d'harmonisation semencière.
- **ICP 4.2** : Conformité de la RCA avec les lignes directrices régionales de biosécurité et de biotechnologie.
- **ICP 4.3** : Nombre de règlements sur les bioprotecteurs révisés et harmonisés.
- **ICP 4.4** : Adoption de politiques d'engrais fondées sur une approche axée sur le marché.

Produit 5 : Accès au Financement

Objectif : Accroître l'inclusion financière pour les PEA et les agro-entreprises.

- **ICP 5.1** : Nombre de groupements agricoles ayant un meilleur accès au crédit.
- **ICP 5.2** : Nombre de PEA accédant aux services financiers par le biais des programmes BAD.
- **ICP 5.3** : Nombre et valeur totale des subventions accordées aux agro-entreprises.

Produit 6 : Résilience Climatique et Durabilité

Objectif : Intégrer les enjeux environnementaux dans la transformation agricole.

- **ICP 6.1** : Nombre de communautés vulnérables formées aux stratégies d'adaptation.
- **ICP 6.2** : Nombre de programmes agricoles résilients au climat mis en œuvre.
- **ICP 6.3** : Amélioration mesurable de la résilience économique et sociale des communautés.
- **ICP 6.4** : Nombre d'initiatives promouvant l'agriculture durable et la gestion des écosystèmes.

Produit 7 : SDEP/ECHO & Partenariats Public-Privé (PPP)

Objectif : Étendre les plateformes numériques et les infrastructures physiques pour accélérer la transformation rurale.

- **ICP 7.1** : Nombre de PPP opérationnels alignés avec les standards régionaux et internationaux.
- **ICP 7.2** : Nombre de communautés accédant aux services ECHO pour l'eau, l'énergie et les données.
- **ICP 7.3** : Nombre d'outils FlexSus déployés pour le suivi climatique et la prise de décision.

SECTION 3 – FAISABILITÉ

3.1 GESTION DES RISQUES

3.1.1. RISQUES MAJEURS POUR LE PROGRAMME

Le programme Accélérateur Horticole de la RCA (RCA-HA) se concentre principalement sur le renforcement des capacités, avec peu ou pas de risques environnementaux ou sociaux anticipés. En mettant l'accent sur l'appropriation locale, la participation communautaire et la formation continue sur le terrain, le programme vise à renforcer la résilience locale et à minimiser les risques d'exécution.

Néanmoins, des risques potentiels liés à l'instabilité politique, à la capacité administrative limitée, à l'évolution des priorités institutionnelles, ou à la coordination entre parties prenantes, seront surveillés en permanence. Le RCA-HA déploiera des outils de suivi avancés, notamment FlexSus et ECHO, pour permettre une détection rapide et des réponses agiles face aux menaces émergentes.

3.1.2. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Bien que l'horticulture offre des bénéfices importants pour le développement, une intensification mal gérée pourrait générer des risques environnementaux et sociaux tels que la dégradation des terres, une mauvaise gestion de l'eau ou des inégalités d'accès aux ressources.

Pour prévenir ces effets, la RCA a adopté un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) adapté à ses réalités écologiques et rurales. Ce cadre vise à :

✓ Garantir une utilisation durable des ressources naturelles, y compris les forêts, les bassins hydrographiques et la biodiversité ;
✓ Promouvoir l'inclusion sociale, notamment pour les femmes, les jeunes et les communautés autochtones rurales ;
✓ Assurer la conformité aux lois environnementales nationales, ainsi qu'aux protocoles de la CEEAC et de la ZLECAf.

Les Ministères centrafricains de l'Environnement et du Développement Durable et de l'Agriculture et du Développement Rural seront responsables de la mise en œuvre et du contrôle de conformité environnementale. Des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) et des plans de gestion des risques seront intégrés à chaque composante du programme.

3.1.3. STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le RCA-HA mettra en place un cadre de contrôle interne structuré afin de garantir que les risques sont identifiés, documentés et atténués tout au long du cycle de vie du programme.

Mesures principales de gestion des risques :

✓ Gouvernance du programme – Le programme RCA-HA sera piloté par un comité directeur national, appuyé par des équipes techniques chargées de l'opérationnel et du suivi des risques.
✓ Journal des risques – Un registre dynamique des risques sera maintenu, précisant les types de risques, leur gravité, les déclencheurs et les plans de réponse.
✓ Revue annuelle des risques – Chaque année, dans le cadre du processus budgétaire, une évaluation formelle des risques sera menée et les plans d'action ajustés.
✓ Participation des parties prenantes – Les partenaires de mise en œuvre et les acteurs locaux seront informés des risques majeurs grâce à des mécanismes de retour d'information transparents.
✓ Décision stratégique – Le comité directeur recevra des rapports trimestriels sur la gestion des risques et fournira des orientations correctives si nécessaire.

Cette approche permettra au RCA-HA d'accroître sa résilience, de sécuriser ses impacts et d'atteindre ses objectifs de transformation agricole durable.

Structure du Programme – Initiative pour l'Amélioration des Systèmes de Production et d'Alimentation de Base en RCA (RCA-SFPSEI)

Le programme RCA-SFPSEI repose sur sept programmes spécifiques, chacun inspiré de modèles régionaux éprouvés et adapté au contexte centrafricain:

1. Programme de l'Harmonisation des Bioprotecteurs en RCA (RCA-BHAP)

Inspiré du COMBIHAP, ce programme appuie la création d'un cadre réglementaire national pour les biopesticides et biofertilisants. Il favorisera l'adoption d'intrants agricoles respectueux de l'environnement et facilitera le commerce régional dans le respect des normes de la CEEAC et de la ZLECAf.

2. Programme de Biotechnologie et Biosécurité de la RCA (RCA-BBIP)

Adapté du COMBIP, il établira une autorité nationale de biosécurité, renforcera les protocoles d'évaluation des risques et assurera la sécurité de l'utilisation des biotechnologies agricoles, tout en stimulant l'innovation agricole.

3. Programme d'Accès et d'Utilisation des Engrais (RCA-FAUP)

Basé sur COMFREP, il renforcera les capacités de production locale, améliorera la distribution et introduira des solutions de fertilisation équilibrées, adaptées aux types de sols et aux cultures de la RCA.

4. Programme d'Harmonisation et de Certification des Semences en RCA (RCA-SHCP)

Ce programme créera un système national de certification et de traçabilité des semences, harmonisera les normes, et favorisera l'accès à des semences résilientes et climato-intelligentes, alignées avec les normes régionales.

5. Accélérateur Horticole de la RCA (RCA-HA)

Inspiré du CEHA, il stimulera le **développement des chaînes de valeur horticoles**, en améliorant la **productivité**, la **logistique post-récolte** et l'**accès au marché**, tout en assurant l'intégration commerciale régionale.

6. Composante Technique et Infrastructurelle (SDEP-Tech)

Basée sur la plateforme **ECHO** conçue en Suède, cette composante introduira **des infrastructures modulaires durables** pour l'**énergie solaire**, l'**eau potable**, la **gestion des déchets** et les **services numériques agricoles**, notamment dans les zones rurales.

7. Formation Professionnelle et Développement des Compétences (SDEP-VTCB)

Elle soutiendra l'enseignement **technique et professionnel** dans l'agriculture et l'agroalimentaire, en intégrant les **apprentissages pour les jeunes**, des **modules universitaires** (licence, master, doctorat) et des **programmes de transfert de compétences**.

Hiérarchie des Objectifs : CAR-SFPSEI

Impact	Développement de systèmes alimentaires inclusifs et durables pour améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir la commercialisation agricole en République centrafricaine (RCA). • **KPI 1** – Les lois et règlements agricoles de la RCA sont harmonisés avec les standards de la CEEAC et de la ZLECAf. • **KPI 2** – Intégration fluide des petits exploitants agricoles (PEA) et des agroentreprises dans les activités agricoles à travers la CEEAC, avec la RCA comme référence. • **KPI 3** – Commercialisation accrue de l'agriculture par les PEA grâce à la géo-clusterisation des chaînes de valeur. • **KPI 4** – Simplification des processus et des mécanismes institutionnels.						
Résultats attendus	**Résultat 1 : Harmonisation des Politiques & Environnement Favorable** **KPI 1.1** – États membres de la CEEAC alignant leurs lois semencières sur le Programme CAR-SHCP. **KPI 1.2** – Alignement avec le Plan CAR-BBIP sur la biotechnologie et la biosécurité. **KPI 1.3** – Alignement avec le Programme CAR-FAUP sur les engrais. **Résultat 2 : Participation accrue des PEA & accès au marché** **KPI 2.1** – Revenu moyen des petits producteurs, ventilé par sexe et statut indigène. **KPI 2.2** – Nombre de PEA soutenus par des interventions de la BAD (accès au marché, finance, foncier). **Résultat 3 : Croissance de l'Agriculture Commerciale** **KPI 3.1** – Nombre d'exploitations et entreprises agricoles formelles créées. **KPI 3.2** – % de PEA intégrés dans des chaînes de valeur géo-clusterisées.						
Outputs	**Développement des Capacités & Commercialisation Agricole**	**Développement des Chaînes de Valeur** **KPI 2.1** – Nombre de chaînes de valeur développées.	**Infrastructures Commerciales et Expansion du Commerce** **KPI 3.1** – Volume des échanges via les	**Développement et Mise en œuvre des Politiques** **KPI 4.1** – Nombre d'États CEEAC alignant leurs lois	**Accès au Financement** **KPI 5.1** – Groupes agroalimentaires accédant au financement via la BAD.	**Résilience au Changement Climatique** **KPI 6.1** – Communautés formées à l'adaptation climatique.	**SDEP/ECHO & Partenariats Public-Privé (PPP)** **KPI 7.1** – Systèmes PPP respectant les standards internationaux.

	KPI 1.1 – Nombre de PEA et OP impliqués dans des activités agricoles. **KPI 1.2** – Nombre de PME adoptant des pratiques agro-intelligentes. **KPI 1.3** – Utilisation de semences certifiées conformes. **KPI 1.4** – Application des engrais recommandés. **KPI 1.5** – Utilisation de bioprotecteurs conformes aux normes. **KPI 1.6** – Adoption de la biotechnologie agricole.	**KPI 2.2** – Nombre de chaînes géo-clusterisées créées. **KPI 2.3** – Nombre de PEA engagés dans des modèles agroéconomiques viables. **KPI 2.4** – % des produits atteignant les normes internationales. **KPI 2.5** – Nombre d'acteurs participant activement aux chaînes de valeur.	chaînes de valeur géo-clusterisées. **KPI 3.2** – Nombre d'initiatives liant commerce et climat. **KPI 3.3** – Volume des échanges coordonnés via la BAD.	sur les programmes pilotés par la RCA.	**KPI 5.2** – Nombre de bénéficiaires accédant aux services financiers. **KPI 5.3** – Montant et nombre de subventions accordées.	**KPI 6.2** – Plans de subsistance climato-résilients promus. **KPI 6.3** – Amélioration des conditions socio-économiques ciblées. **KPI 6.4** – Nombre de pratiques durables mises en œuvre.	**KPI 7.2** – Communautés accédant aux infrastructures via ECHO. **KPI 7.3** – Outils FlexSus déployés pour le suivi climatique.
Activités Principales – RCA SFPSEI	**1.1 Renforcement des Organisations Paysannes Existantes** **T1.** Renforcer les Organisations Paysannes (OP) en RCA en promouvant des modèles durables offrant des services	**2.1. Renforcement des organisations de producteurs existantes** **T1.** Renforcer les Organisations Paysannes (OP) en RCA en promouvant des modèles viables capables d'offrir	**3.1. Création de forums de services pour renforcer les chaînes de valeur des denrées de base** **T1.** Créer et animer des **forums multi-acteurs** en RCA et au sein de la CEEAC,	**4.1. Amélioration de la compétitivité du secteur des denrées de base** **T1.** Réaliser des études comparatives sur l'environnement des affaires entre les États membres de la CEEAC. **T2.** Analyser la compétitivité des secteurs	**5.2. Mise en place de subventions de contrepartie pour stimuler les investissements** **T1.** Élaborer et tester un **manuel opérationnel de subventions de**	**RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE** **6.1. Engagement communautaire et évaluation des besoins** **T1.** Mener des **consultations participatives**	**7.1. Phase préparatoire de SDEP/ECHO en RCA** **T1.** Analyser la **fertilité des sols, le pH** et la compatibilité avec l'agriculture intelligente face au climat.

	essentiels (stockage, accès au financement, liens avec les marchés). **T2.** Renforcer les liens formels dans les chaînes de valeur entre producteurs, OP et infrastructures régionales de commercialisation (entrepôts, bourses agricoles) au sein de la CEEAC. **T3.** Activités de renforcement de capacités pour améliorer la gouvernance des OP. **1.2 Liens Innovants avec les Marchés** **T1.** Développer des méthodologies pour mieux intégrer les producteurs dans les chaînes de valeur formelles. **T2.** Renforcer la capacité des institutions publiques centrafricaines à moderniser les systèmes	durablement des services essentiels comme le stockage, l'accès au financement et les débouchés commerciaux pour les petits exploitants. **T2.** Renforcer les liens formels entre les agriculteurs, les OP et les infrastructures régionales de commercialisation (entrepôts, bourses de matières premières). **T3.** Organiser des activités de renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité opérationnelle des OP. **2.2. Liens innovants avec les marchés** **T1.** Développer des méthodologies locales pour mieux intégrer les agriculteurs dans les marchés structurés. **T2.** Renforcer la capacité des acteurs publics à améliorer les systèmes d'information de marché numériques	portant sur des domaines clés : intrants agricoles, production, infrastructures commerciales, accès au marché, transport, finance, réglementation, réserves alimentaires, industrialisation et aide humanitaire. **T2.** Compiler les données issues de ces forums et les soumettre au **Comité consultatif**, en précisant les impacts, les actions requises, les coûts potentiels et les délais. **3.2. Développement et expansion de l'accès au marché des intrants** **T1.** Formaliser la chaîne de valeur régionale des aliments de base en RCA en pôles compétitifs. **T2.** Renforcer la capacité des groupes agro-industriels ciblés	stratégiques intra-régionaux. **T3.** Comparer la performance du commerce intra-CEEAC à celle des exportateurs mondiaux ciblant les mêmes marchés. **4.2. Harmonisation des politiques de commerce agricole** **T1.** Obtenir l'approbation des Organes de la CEEAC et du gouvernement centrafricain pour les réformes commerciales agricoles. **T2.** Appuyer la transposition juridique et la mise en œuvre nationale. **T3.** S'assurer que les activités des partenaires s'alignent sur les réformes commerciales régionales. **T4.** Organiser des campagnes de sensibilisation à l'intention des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires. **4.3. Mise en place d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) et de droits nuls sur les engrais**	**contrepartie** durant la phase d'initialisation. **T2.** Concevoir et diffuser des **supports de communication** pour solliciter des candidatures aux subventions. **T3.** Créer et former le **Comité Technique de Projet (CTP)** chargé de l'évaluation des demandes. **T4.** Lancer les **appels à propositions** ou notes conceptuelles à l'intention des parties prenantes éligibles. Les conditions peuvent varier selon les niveaux de subvention. **T5.** Lorsque c'est pertinent, **connecter les PME et OP de la RCA** à d'autres solutions de financement disponibles dans la région CEEAC.	pour identifier les besoins et défis climatiques spécifiques des communautés cibles. **T2.** Analyser les **stratégies de subsistance existantes** et leur vulnérabilité aux changements climatiques. **T3.** Identifier des **opportunités de subsistance résilientes au climat** basées sur les ressources et capacités locales. **6.2. Renforcement des capacités et développement des compétences** **T1.** Offrir des **formations et ateliers** sur l'adaptation au changement climatique et les pratiques durables. **T2.** Développer les compétences techniques liées à **l'agriculture intelligente face au climat**, à l'agroforesterie, à la pêche durable, aux énergies renouvelables, etc. **T3.** Promouvoir **l'éducation financière, l'entrepreneuriat** et l'accès	**T2.** Identifier les impacts potentiels sur les **écosystèmes, l'eau et la biodiversité**. **T3.** Mobiliser les **communautés locales**, les autorités publiques et les partenaires privés de la CEEAC. **T4.** Collecter des **données socio-économiques** pour adapter le projet aux besoins locaux. **T5.** Évaluer les **lacunes en matière d'infrastructures** (transport, énergie, eau) nécessaires à ECHO. **T6.** Évaluer la **vulnérabilité climatique** et proposer des **stratégies de résilience** adaptées à la RCA. **T7.** Garantir la **conformité avec les cadres régionaux et internationaux** (CEEAC, Accord de Paris, etc.). **T8.** Identifier les **lacunes dans les techniques agricoles** et les pistes d'amélioration. **T9.** Analyser les **chaînes d'approvisionnement**

	d'information du marché. **1.3 Productivité et Adoption de Technologies** **T1.** Former et soutenir l'adoption de technologies comme l'irrigation goutte-à-goutte, et promouvoir des variétés agricoles résilientes au climat. **T2.** Appuyer l'agriculture de conservation, le commerce du carbone et l'usage de biotechnologies (ex. coton OGM). **T3.** Améliorer les services de vulgarisation agricole par la formation d'agriculteurs relais. **2.1 Rapports d'Évaluation des Bioprotecteurs dans les États Membres de la CEEAC** **T1.** Organiser un atelier régional de lancement avec les	existants pour les aligner aux besoins des agro-entreprises. **2.3. Adoption de technologies et amélioration de la productivité** **T1.** Appuyer la formation et la vulgarisation de technologies telles que l'irrigation goutte-à-goutte et les variétés climato-intelligentes. **T2.** Encourager les options agricoles comme l'agriculture de conservation, les échanges carbone et le coton OGM. **T3.** Renforcer les systèmes de vulgarisation par la formation de leaders agricoles locaux comme points focaux pour la dissémination. **2.4. Mise en place de plateformes**	pour qu'ils participent au commerce régional et continental, conformément aux normes CEEAC et ZLECAf. **3.3. Renforcement des systèmes d'information sur les marchés et l'intelligence commerciale** **T1.** Renforcer les systèmes d'information nationaux existants et les relier à un **système régional de la CEEAC**. **T2.** Améliorer les outils nationaux de collecte de données pour garantir leur fiabilité. **T3.** Développer des **systèmes transfrontaliers de surveillance du commerce** avec les pays membres de la CEEAC.	**T1.** Réunir les autorités douanières de la CEEAC pour convenir d'un TEC et de droits de douane nuls sur les échanges d'engrais. **T2.** Rédiger un accord régional CEEAC sur la libéralisation du commerce des engrais. **4.4. Élaboration de cartes de fertilité des sols de la CEEAC et de recommandations d'engrais** **T1.** Réaliser des analyses de sol dans plusieurs pays membres de la CEEAC. **T2.** Élaborer des recommandations locales en matière d'engrais, à valider via des essais sur le terrain en RCA. **T3.** Collaborer avec les entreprises de mélange pour concevoir des formules d'engrais organo-minéraux adaptées aux zones agroécologiques. **4.5. Élaboration de lignes directrices sur les subventions d'engrais dans la CEEAC** **T1.** Évaluer les programmes de subvention existants en		au marché pour renforcer les initiatives économiques locales. **6.3. Diversification des moyens de subsistance et innovation** **T1.** Appuyer la création d'initiatives telles que **l'agriculture durable, l'aquaculture, l'écotourisme, les entreprises d'énergie renouvelable**, et d'autres modèles économiques fondés sur la nature. **T2.** Faciliter l'accès aux **technologies, intrants et ressources nécessaires** à leur réussite. **T3.** Promouvoir **l'innovation locale** et le partage de connaissances entre les participants. **6.4. Renforcement du soutien institutionnel** **T1.** Collaborer avec les **gouvernements locaux, ONG et autres parties prenantes** pour créer un	**agricoles** et les pertes post-récolte pour en optimiser la logistique. **T10.** Définir des **critères de conformité ESG** pour toutes les phases du projet. **7.2. Formation des bénéficiaires SDEP/ECHO** **T1.** Former les agriculteurs sur les **techniques agroécologiques** : cultures associées, agroforesterie, réduction du travail du sol. **T2.** Former à **l'installation et à la maintenance** de panneaux solaires et unités de biogaz. **T3.** Dispenser des formations sur **l'irrigation, le recyclage de l'eau**, et les techniques de purification. **T4.** Enseigner la **valorisation des déchets agricoles** en biogaz ou fertilisants naturels. **T5.** Former les bénéficiaires à la **gestion financière** : épargne, crédit, investissements agricoles.

	États membres de la CEEAC pour définir une feuille de route. **T2.** Réaliser une évaluation des cadres réglementaires existants sur les bioprotecteurs. **2.2 Élaboration de Réglementations Harmonisées sur les Bioprotecteurs en CEEAC** **T1.** Organiser des ateliers techniques pour élaborer un règlement harmonisé CEEAC. **T2.** Développer des piliers de reconnaissance mutuelle et convoquer le Comité juridique de la CEEAC. **T3.** Présenter les règlements à la Commission Agriculture, au Conseil des Ministres et au Sommet de la CEEAC.	**régionales de coordination** **T1.** Faciliter la création des **Chapitres Nationaux CAR-HA** alignés sur les initiatives de la CEEAC. **T2.** Cartographier les acteurs et organiser les forums nationaux CAR-HA. **T3.** Organiser des forums régionaux de la CEEAC pour établir des réseaux entre États membres. **T4.** Appuyer la collaboration multi-acteurs (public-privé). **T5.** Organiser des séminaires nationaux (minimum 4 par an). **T6.** Organiser des dialogues public-privé au niveau régional. **T7.** Renforcer les systèmes de mobilisation des ressources pour CAR-HA.	**T4.** Encourager l'utilisation de données commerciales par les producteurs et le secteur privé. **T5.** Diffuser ces données via SMS, radios, bulletins et publications périodiques sur le **bilan alimentaire régional**. **3.4. Développement d'une bourse régionale des matières premières agricoles pour la CEEAC** **T1.** Évaluer les systèmes de bourses nationales dans la région CEEAC, analyser leurs réglementations et capacités. **T2.** Intégrer des plateformes d'échange existantes (physiques ou électroniques) dans un **système**	Afrique centrale et ailleurs. **T2.** Élaborer des **lignes directrices sur des subventions intelligentes**, avec systèmes de retrait progressif (exit strategies), incluant des e-vouchers ciblés.		environnement favorable aux moyens de subsistance résilients. **T2.** Plaider pour l'intégration des stratégies d'adaptation climatique et de moyens de subsistance durables dans les **plans de développement régionaux et nationaux**. **T3.** Renforcer les **institutions locales et les organisations communautaires** afin d'assurer la durabilité des actions au-delà du cycle du projet. **6.5. Suivi, évaluation et partage des connaissances** **T1.** Mettre en place des **systèmes solides de suivi et d'évaluation** pour mesurer l'efficacité et les impacts à long terme. **T2.** Documenter et diffuser des **bonnes pratiques, études de cas, et leçons apprises** pour enrichir les politiques futures. **T3.** Faciliter l'apprentissage continu par des ateliers commun-autaires,	**T6.** Former à l'utilisation de **FlexSus**, système de suivi des ressources et des émissions. **T7.** Éduquer aux **techniques de stockage, de transformation et de conditionnement**. **T8.** Renforcer les **capacités de leadership local** pour promouvoir les pratiques durables. **T9.** Former à **l'utilisation sécurisée des équipements** et aux normes de **santé et sécurité au travail**. **T10.** Répéter et approfondir les formations en sécurité et santé au travail. **T11.** Garantir une **participation inclusive** (femmes, jeunes, groupes vulnérables) à toutes les formations. **7.3. Mise en œuvre de la plateforme ECHO en RCA** **T1.** Identifier les zones rurales adaptées à

	3.1 Plan Stratégique de Mise en Œuvre pour la Réglementation Harmonisée **T1.** Élaborer un plan de mise en œuvre avec contributions des États membres. **T2.** Lancer et sensibiliser à travers des campagnes nationales dans chaque pays membre. **3.0 Mise en Place d'un Mécanisme Régional d'Évaluation des Risques Biosécuritaires** **T1.** Réunion technique pour nommer les membres du Panel d'Experts (PoE) CEEAC. **T2.** Révision et harmonisation des formulaires de demande et procédures. **T3.** Institutionnaliser le mécanisme d'évaluation des	**T8.** Créer et consolider des partenariats stratégiques avec les bailleurs et partenaires régionaux. **2.5. Systèmes d'information sur le commerce et intégration régionale** **T1.** Intégrer les systèmes de commerce numérique via les plateformes régionales de la CEEAC. **T2.** Enrichir les portails d'information commerciale avec des données sur les corridors logistiques et les chaînes de valeur. **T3.** Développer une plateforme numérique centralisée sur les tendances du marché, les prévisions de production, la logistique et les normes. **T4.** Mobiliser des prestataires IT pour développer ou améliorer les	**d'information régional**. **T3.** Élaborer ou finaliser les cadres réglementaires pour les bourses agricoles nationales. **T4.** Renforcer les capacités des agriculteurs et du secteur privé pour se conformer aux normes de commerce régional et international. **T5.** Organiser un **atelier régional** à Bangui ou au siège de la CEEAC pour élaborer une feuille de route harmonisée. **T6.** Proposer la création d'une **Bourse Régionale de la CEEAC**, intégrant les marchés au comptant et à terme dans le commerce des intrants agricoles.			plateformes numériques, et des rencontres régionales.	l'installation des unités modulaires ECHO. **T2.** Installer des systèmes **d'irrigation et d'énergie solaire** pour les communautés non raccordées. **T3.** Mettre en place des **unités de valorisation des déchets organiques** pour la production d'énergie et d'engrais. **T4.** Installer des systèmes d'approvisionnement en **eau potable** via **recyclage et purification**. **T5.** Déployer des **électrolyseurs** pour la production d'hydrogène vert. **T6.** Connecter ECHO aux **réseaux électriques** et systèmes d'irrigation existants. **T7.** Installer les **capteurs FlexSus** pour un suivi en temps réel des ressources et des émissions. **T8.** Former des **techniciens locaux** à la maintenance et

	risques biosécuritaires régional. **T4.** Formation d'introduction pour les membres du PoE et analyse de dossiers. **3.2 Renforcement des Capacités Réglementaires en Biosécurité** **T1.** Collecte annuelle de données pour informer les politiques. **T2.** Tests pilotes du mécanisme à travers des études de cas sur des cultures spécifiques. **T3.** Popularisation des opinions du PoE auprès des États membres. **T4.** Évaluation économique de l'approche régionale harmonisée. **3.3 Sensibilisation sur les Politiques de Biotechnologie et de Biosécurité**	plateformes de commerce numérique. **T5.** Former les acteurs aux outils numériques. **T6.** Mettre en œuvre un système de commerce numérique intégré entre la RCA et ses voisins. **T7.** Créer une plateforme de mobilisation de ressources combinant investissements privés, fonds publics et bailleurs. **T8.** Réaliser une étude pour identifier les zones propices à la mise en place de clusters agricoles.					à la réparation des systèmes ECHO. **T9.** Développer des installations pour la **transformation des déchets en énergie**. **T10.** Tester et déployer à plus grande échelle les unités ECHO dans plusieurs zones agro-écologiques. **7.4. Renforcement du système PPP par GSIA – aligné CEEAC** **T1.** Élaborer des **politiques de PPP conformes aux standards internationaux et régionaux** (CEEAC, BAD, ODD). **T2.** Définir des critères ESG et des **systèmes de reporting** adaptés à la durabilité. **T3.** Engager des **auditeurs indépendants** pour valider la conformité ESG. **T4.** Former les parties prenantes aux **principes ESG** et à la **gestion de projet**.

	T1. Élaborer une stratégie de communication basée sur les données. **T2.** Accroître la notoriété de la politique centrafricaine auprès des États membres. **T3.** Impliquer les réseaux de médias, jeunes, femmes et groupes communautaires. **T4.** Publier les témoignages d'agriculteurs et commerçants sur les OGM. **T5.** Organiser des ateliers régionaux de validation des stratégies de communication. **T6.** Tenir des forums annuels de la CEEAC sur la biotechnologie et biosécurité. **T7.** Présenter des rapports d'avancement au						**T5.** Mettre en place des **modèles de location structurés** pour les pays non solvables. **T6.** Intégrer **assurance et maintenance** dans les contrats de leasing. **T7.** Créer un **pool régional d'adoptants précoces** des systèmes modulaires ECHO. **T8.** Favoriser un **déploiement évolutif** par le biais de **conditions flexibles de leasing**. **T9.** Aligner les PPP avec les **politiques nationales de la RCA** et les **orientations régionales de la CEEAC**. **T10.** Suivre et publier les **résultats des projets** ainsi que le respect des normes ESG et PPP. T8. Enable scalable infrastructure through flexible leasing terms. T9. Align PPP initiatives with regional policies and ECCAS goals. T10. Track project outcomes and compliance

	Conseil des Ministres de la CEEAC.						with ESG and PPP standards.

Budget et Utilisation des Fonds

RÉSULTAT 1 : Accélérer le développement et l'harmonisation des cadres réglementaires et plans d'action pour les engrais organiques et inorganiques en RCA, en tant que modèle pour les États membres de la CEEAC

Produit 1.1 : Élaboration et harmonisation des cadres réglementaires pour les engrais en RCA

Description	*Moyens*	*Unit Cost*	*Persons*	*Man days / Months*	*Frequency*	*Total (USD)*
Atelier régional de planification et de lancement	Atelier régional	1500	30	1	1	45,000.00
Évaluation technique des politiques d'engrais en RCA et dans les États membres de la CEEAC	Consultants nationaux	250	10,5	20	1	52,500.00
Rapport régional de synthèse incluant la CEEAC, EAC et COMESA	Consultant régional	500	1	20	1	10,000.00
Élaboration des règlements harmonisés de la CEEAC sur les engrais	Ateliers techniques	1500	30	3	1	135,000.00
Plan de mise en œuvre des règlements harmonisés de la CEEAC	Consultant régional	500	1	20	1	10,000.00
					Sub total(USD)	**252,500.00**

Produit 1.2 : Établir une harmonisation des tarifs extérieurs communs (TEC) et de la suppression des droits de douane sur le commerce des engrais dans la CEEAC

Description	*Moyens*	*Unit Cost*	*Persons*	*Man days / Months*	*Frequency*	*Total (USD)*

Élaboration du TEC des engrais pour la CEEAC	Consultant régional	500	1	40	1	10,000.00
Réunions techniques des douanes pour validation du TEC	Atelier régional	1500	40	2	4	240,000.00
Lancement officiel du TEC sur les engrais de la CEEAC	Atelier régional	1500	40	2	5	300,000.00
					Sub total(USD)	**550,000.00**
Produit 1.3 : Élaboration de cartes de fertilité des sols pour soutenir les entreprises de mélange d'engrais						
Description	Moyens	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Réaliser des analyses de sols et cartes de fertilité pour la région CEEAC	Consultant national	300	21	20	1	126,000.00
Établir des recommandations d'engrais, tester par essais terrain	Consultant régional	500	1	30	1	15,000.00
Collaborer avec les sociétés de mélange pour développer des engrais adaptés	Consultant régional	500	1	30	1	15,000.00
					Sub total(USD)	**156,000.00**
Produit 1.4 : Élaboration des lignes directrices de la CEEAC sur les subventions aux engrais						

Description	Moyens	*Unit Cost*	*Persons*	*Man days / Months*	*Frequency*	*Total (USD)*
Analyse critique des programmes de subvention existants en Afrique et ailleurs	Consultant régional	500	1	30	1	15,000.00
Rédaction des lignes directrices pour une subvention « intelligente » avec e-vouchers	Consultant régional	500	1	20	1	10,000.00
Validation et lancement régional des lignes directrices sur les subventions aux engrais	Atelier régional	1500	50	1	2	150,000.00
					Sub total(USD)	**175,000.00**
RÉSULTAT 2 : Établir et renforcer les réseaux de distribution des intrants agricoles en utilisant le modèle des hub-agrodealers en RCA et dans la CEEAC						
Produit 2.1 : Soutien à la création et au renforcement des associations de commerce des engrais						
Description	Moyens	*Unit Cost*	*Persons*	*Man days / Months*	*Frequency*	*Total (USD)*
Évaluation des besoins de 5 associations nationales d'engrais et 5 d'agrodealers	Consultance régionale	500	1	30	1	15,000.00
Conception et mise en œuvre de formations adaptées	Consultants nationaux	300	21	55	1	346,500.00

Identifier 5 pays pour l'établissement de nouvelles associations	Consultant régional	500	1	20	1	10,000.00
Forum régional des parties prenantes des engrais dans la CEEAC	Forums régionaux des engrais	1500	30	1	1	45,000.00
					Sub total(USD)	**416,500.00**
Produit 2.2 : Mise en œuvre de schémas de garantie de crédit à travers les contrats de partenariat agricole						
Description	Moyens	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Création d'un fonds de garantie de crédit régional	Fonds régional	600,000.00	1	1	1	600,000.00
Sélection de 5 hub-agrodealers dans 10 pays de la CEEAC	Consultants nationaux	300	10	10	1	30,000.00
Renforcement de capacités pour les hubs sélectionnés	Appui national direct	10000	1	1	5	50,000.00
Mise en œuvre du mécanisme de garantie et création de liens avec les fournisseurs	Consultant régional	500	1	5	5	12,500.00
Suivi et rapport sur la performance des partenariats agricoles	Consultants nationaux	300	10	10	1	30,000.00
					Sub total(USD)	**722,500.00**
Produit 2.3 : Mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités sur les engrais et la santé des sols						

Description	**Moyens**	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Évaluation des besoins de formation dans 10 pays	Consultants nationaux	300	10	10	1	30,000.00
Élaboration de curriculum adaptés aux standards de la CEEAC	Consultants régionaux	650	1	5	1	3,250.00
Mise en œuvre de formations nationales	Consultance régionale	650	1	3	5	9,750.00
Organisation d'un salon régional des engrais pour la mise en réseau	Atelier régional	1500	50	1	5	350,000.00
					Sub total(USD)	**393,000.00**
Produit 2.4 : Soutenir le développement des engrais à base d'ammoniac vert dans la CEEAC						
Description	**Moyens**	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Étude de faisabilité de la production d'ammoniac vert pour les engrais	Consultant régional	500	1	40	1	20,000.00
Mise en relation des producteurs avec les blenders via des subventions ciblées	Atelier régional	1500	5	2	4	60,000.00
					Sub total(USD)	**80,000.00**
	-	-	-	**Total Project Fund**		**2,745,500.00**

PROJET 2 : Programme d'Harmonisation des Biopesticides en Afrique Centrale (CEEAC-BHAP)						
RÉSULTAT 1 : Rapports d'Évaluation sur l'Enregistrement et la Commercialisation des Biopesticides existants dans les États membres de la CEEAC						
Description	***Means***	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Organiser un atelier de lancement régional pour tous les États membres de la CEEAC afin d'élaborer une feuille de route pour l'harmonisation régionale de l'enregistrement des biopesticides	Atelier régional	1000	40	2	1	80,000.00
Réaliser une évaluation des cadres réglementaires des biopesticides	Consultants nationaux, régionaux et internationaux	650	5	25	1	81,250.00
					Sub total(USD)	**161,250.00**
RÉSULTAT 2 : Rapport de Synthèse sur un Cadre Réglementaire Régional pour l'Enregistrement des Biopesticides						
Résultat 2.1 : Règlement Harmonisé pour l'Enregistrement des Biopesticides dans les États Membres de la CEEAC						
Description	***Moyens***	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Ateliers techniques consultatifs pour l'élaboration du règlement harmonisé	Ateliers nationaux	1500	50	2	1	150 000

Élaborer les piliers de reconnaissance mutuelle par le Comité de rédaction juridique de la CEEAC	Consultants régionaux	650	7	25	1	113 750
Atelier de validation du règlement harmonisé	Atelier régional	1500	50	2	1	150 000
Réunion du Conseil des ministres de la CEEAC pour adopter les règlements	Atelier régional	1500	50	2	1	150 000
					Sub total(USD)	**563,750.00**
RÉSULTAT 3 : Mise en Place du Plan Stratégique de Mise en Œuvre de la Réglementation Harmonisée CEEAC sur les Biopesticides						
Résultat 3.1 : Plan Stratégique Développé						
Description	***Moyens***	***Unit Cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Élaboration du plan de mise en œuvre en tenant compte des contributions des États membres de la CEEAC	Consultants régionaux	650	7	25	1	113,750.00
Lancement et sensibilisation à la réglementation harmonisée dans les États membres	Ateliers nationaux	1500	25	1	21	787,500.00
					Sub total(USD)	**901,250.00**

				Total Project Funds (USD)		**1,522,500.00**
PROJET 3 : Programme de Mise en Œuvre de la Biotechnologie et de la Biosécurité en République Centrafricaine (CAR-BBIP)						
Résultat 3.1. Établir et institutionnaliser des mécanismes régionaux d'évaluation des risques en biosécurité						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Réunion technique d'examen pour nommer les membres du Groupe d'Experts (PoE)	Atelier régional	1,500	30	1	1	45,000.00
Examiner, mettre à jour les Autorités Nationales de Biosécurité, y compris la standardisation des formulaires de demande et des Procédures Opératoires Normalisées (SOP).	Consultant	650	1	25	1	16,250.00
Établir et institutionnaliser un mécanisme régional d'évaluation des risques en biosécurité grâce à la sélection et au soutien technique du Panel Régional d'Experts sur la biotechnologie et la biosécurité de l'ECCAS.	Consultant	650	1	25	1	16,250.00
Formation d'intégration pour les membres du Groupe d'Experts (PoE), y compris un examen des dossiers pour un ou plusieurs produits spécifiques.	Consultant	650	1	10	1	6,500.00

					Sub total(USD)	**84,000.00**
Résultat 3.2. Renforcer les capacités réglementaires en biosécurité dans certains États membres de l'ECCAS						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Collecte annuelle de données dans les États membres de l'ECCAS pour mettre à jour les politiques et le développement des produits.	Consultant	650	1	20	1	13,000.00
Tester le processus régional d'évaluation des risques à travers des études de cas appropriées. Demande d'importation : caractéristique spécifique de culture.	Consultant	650	1	20	2	26,000.00
Populariser l'avis d'étude de cas du Groupe d'Experts (PoE) parmi certains États membres.	Consultant	650	21	10	1	136,500.00
Renforcer les capacités en biosécurité dans les États membres de l'ECCAS par le biais des mises à jour sur l'état de la biotechnologie et de la biosécurité, des réunions d'études de cas, de la transportabilité des données et de l'évaluation économique.	Ateliers	1,500	50	5	1	375,000.00

Évaluation économique de l'approche d'harmonisation régionale utilisant la transportabilité des données dans l'évaluation des risques.	Consultant	650	1	10	1	6,500.00
Sous-Total (USD)						557 000
Résultat 3.3. Améliorer la sensibilisation et la communication concernant la politique en matière de biotechnologie et de biosécurité de l'ECCAS parmi les États membres et les parties prenantes						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Examiner et mettre en place une stratégie de communication basée sur les données du programme.	Consultant	650	1	20	1	13,000.00
Renforcer la sensibilisation à la politique en matière de biotechnologie et de biosécurité de l'ECCAS parmi les États membres.	Consultant	650	1	20	1	13,000.00
Impliquer et renforcer les capacités des réseaux régionaux pour les médias, les jeunes, les femmes et les groupes d'intérêt	Consultant national	300	21	10	1	63,000.00

spécial afin de populariser efficacement la politique.						
Publier les expériences des agriculteurs et des commerçants avec les cultures génétiquement modifiées dans les États membres de l'ECCAS et dans d'autres parties du monde.	Consultant	650	1	30	1	19,500.00
Sensibilisation et communication par le développement d'une stratégie de communication modèle basée sur les données et la validation avec les pays leaders, y compris un atelier régional avec les autorités en biosécurité.	Consultant	650	1	20	1	13,000.00
Organiser des réunions régionales annuelles sur la biosécurité et la biotechnologie pour faire avancer le programme.	Ateliers	1,500	25	1	1	37,500.00
					Sub total(USD)	**168,750.00**
				Total Project Funds (USD)		**809,750.00**

PROJET 4 : Programme d'Harmonisation et de Certification des Semences en République Centrafricaine (CAR-SHCP)						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Développer des systèmes de traçabilité et de suivi numérique des semences régionales de l'ECCAS.	Consultant	650	1	25	1	16,250.00
Soutenir les petites et moyennes entreprises semencières en testant leurs variétés dans un deuxième État membre de l'ECCAS afin de leur permettre de les inscrire dans le Catalogue Variétal de l'ECCAS.	Ateliers et Réunions	1,500	25	5	1	187,500.00
Soutenir la pleine domestication des Règlements d'Harmonisation du Commerce des Semences de l'ECCAS.	Ateliers et Réunions	1,500	25	3	2	225,000.00
Fournir une assistance technique pour accompagner les entreprises semencières dans l'application, l'enregistrement des variétés dans le Catalogue Variétal de l'ECCAS et l'acquisition, l'activation, ainsi que l'utilisation des Étiquettes Régionales des Semences de l'ECCAS.	Consultant	650	1	25	1	16,250.00
Soutenir la mise en œuvre complète des Étiquettes des Semences en étroite collaboration avec la République	Consultant	650	1	50	1	16,250.00

Centrafricaine et le Comité des Semences de l'ECCAS.						
Soutenir la collecte de données et l'entrée dans la plateforme COMSIS.	Consultant	650	1	60	1	19,500.00
Organiser une réunion de validation des données COMSIS.	Ateliers et Réunions	1,500	80	3	1	180,000.00
Développement du logiciel COMSIS.	Fourniture	190,000	1	1	1	95,000.00
Maintenance du logiciel COMSIS.	Fourniture	25,000	1	1	1	
Total						**768,250,00**

PROJET 5 : Accélérateur d'Horticulture en République Centrafricaine (CAR-HA)

RÉSULTAT 1 : Faciliter le développement de chaînes de valeur durables et résilientes

Résultat 5.1.1. Plateformes et mécanismes régionaux établis pour la coordination entre les acteurs des chaînes de valeur

Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Faciliter la création des Chapitres Nationaux du CAR-HA	Atelier	1,500.00	25	1	5	187,500.00
Réaliser la cartographie des parties prenantes du CAR-HA et organiser des forums	Atelier	1,500.00	25	1	5	187,500.00

Organiser des ateliers/forums régionaux pour établir un réseau	Atelier	1,500.00	30	1	1	45,000.00
Faciliter l'établissement et la coordination de la collaboration multipartite	Atelier	10,000.00	1	1	1	10,000.00
Faciliter des ateliers et séminaires au niveau national - au moins 4 par État membre partenaire	Atelier	1,500.00	25	1	4	150,000.00
Faciliter des ateliers et séminaires de dialogue public-privé au niveau régional	Atelier	1,500.00	25	1	2	75,000.00
Renforcer les systèmes de mobilisation de ressources pour le CAR-HA	Atelier	10,000.00	1	1	1	10,000.00
Établir des partenariats et collaborations stratégiques et renforcer ceux existants	Atelier	10,000.00	1	1	1	10,000.00
Sous-total (USD)						**675,000,00**
Résultat 5.1.2. Instruments d'informations commerciales et de gestion des données pour approfondir les accords commerciaux et l'intégration, développés et opérationnalisés						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Exploiter la plateforme pour intégrer des systèmes de commerce numérique et améliorer la visibilité et la connectivité du marché dans la région	Consultant	500	1	10	1	5,000.00

Soutenir l'amélioration des portails d'informations commerciales par l'ajout de processus pour des produits prioritaires et inclure la cartographie des corridors régionaux, des produits agricoles et des produits dérivés	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Développer une plateforme numérique centralisée pour combler les lacunes d'information, fournir des données en temps réel sur les tendances du marché, les prévisions de production, la logistique et les normes de qualité	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Impliquer des fournisseurs de technologies de l'information pour développer/améliorer une plateforme de commerce numérique	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Former les parties prenantes à l'utilisation de la plateforme	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Faciliter l'établissement d'un système intégré de commerce numérique pour améliorer la visibilité et la connectivité du marché pour les acteurs des chaînes de valeur	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Soutenir une plateforme de rassemblement des ressources provenant des investissements privés, des initiatives du secteur public et des financements des	Atelier régional	1,500	25	1	1	37,500.00

donateurs pour soutenir les infrastructures, la formation et l'adoption de technologies						
Réaliser une étude régionale détaillée pour identifier les zones potentielles de création de clusters de production en fonction des avantages comparatifs, de la disponibilité des ressources et de la demande du marché	Consultant régional	500	1	10	1	5,000.00
Sous-total (USD)						
Résultat 5.1.3. Soutenir l'établissement/l'amélioration des clusters de production régionaux						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Identifier les emplacements potentiels des clusters	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Soutenir le renforcement des capacités en agrégation et en coopérative - renforcer les compétences opérationnelles des coopératives de producteurs et des centres d'agrégation pour améliorer l'efficacité et le pouvoir de négociation dans la chaîne de valeur	Consultant	500	1	15	1	7,500.00

Soutenir le système de liaison avec le marché - développer des connexions plus solides entre les producteurs, les transformateurs et les acheteurs pour assurer un flux fluide	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Soutenir les investissements dans les infrastructures et la logistique partagées (stockage adapté, centres d'agrégation et conditionnement)	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Réaliser une évaluation des besoins des coopératives/associations/PME ciblant les femmes et les jeunes	Consultant national	300	1	10	1	3,000.00
Fournir un appui technique aux coopératives et associations pour s'enregistrer, développer des plans de durabilité, de gestion d'entreprise et de gouvernance	Consultant national	300	1	10	1	3,000.00
Lier les PME/coopératives/associations aux marchés locaux, régionaux et internationaux	Consultant national	300	1	10	1	3,000.00
Connecter les entreprises des femmes et des jeunes aux grands acheteurs de produits localement, régionalement et globalement	Consultant national	300	1	10	1	3,000.00
Sous-total (USD)						**34,500,00**

RÉSULTAT 2 : Renforcer la recherche, l'innovation et la technologie pour les intrants et les systèmes d'extension						
Résultat 5.2.1. Renforcer le système et la prestation des services d'extension						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Soutenir la tenue d'un atelier régional pour les institutions de recherche, le milieu universitaire et le secteur privé afin de formuler des mécanismes de déploiement de solutions innovantes et leur adoption dans les contextes locaux	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Appuyer les initiatives de recherche alignées sur la livraison de technologies intelligentes face au climat	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir l'accessibilité et l'adoption de technologies agricoles intelligentes face au climat et à la mécanisation	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir la traduction des publications développées et validées vers les langues les plus utilisées dans la région	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Promouvoir l'accès aux technologies génomiques - Soutenir les investissements dans les technologies qui accélèrent la sélection de variétés de cultures à haut rendement et résilientes	Consultant	500	1	10	5	25,000.00

Soutenir la création de fermes d'essai dans différentes zones agroécologiques pour tester et valider les performances de nouvelles variétés dans des conditions climatiques variées	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Tirer parti des partenariats public-privé en engageant des entreprises semencières privées dans le co-développement et la diffusion de variétés de cultures améliorées pour une commercialisation rapide et une adoption par les agriculteurs	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Établir une plateforme d'engagement logistique pour améliorer la coordination régionale, renforcer les partenariats stratégiques et soutenir la recherche et le plaidoyer fondés sur des données dans le secteur logistique	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir la conformité aux systèmes de normes volontaires de durabilité pour promouvoir des pratiques de production et d'entreprise durables	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Développer et déployer des systèmes d'alerte précoce et de suivi (SAP) pour atténuer les chocs	Consultant national	300	1	15	5	22,500.00

Cartographier, examiner et évaluer les besoins des systèmes d'alerte précoce existants	Consultant national	300	1	15	5	22,500.00
Établir des systèmes d'alerte précoce pour aider les acteurs des chaînes de valeur à anticiper et à atténuer les risques climatiques	Consultant national	300	1	15	5	22,500.00
Concevoir un programme pour soutenir les cadres existants de SAP ou développer pour améliorer la planification et atténuer les chocs (bilan alimentaire de l'ECCAS)	Consultant régional	500	1	10	5	25,000.00
Sous-total (USD)						
Résultat 5.2.2. Gestion post-récolte circulaire améliorée						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Promouvoir la circularité en transformant les déchets agricoles en sous-produits de valeur tels que le compost ou la bioénergie pour réduire l'impact environnemental et générer des sources de revenus supplémentaires	Consultant	1,500	1	5	1	7,500.00
Développer et diffuser des technologies de gestion post-récolte	Consultant	1,500	1	5	1	7,500.00
Soutenir les liaisons avec les systèmes de marché	Consultant	1,500	1	5	1	7,500.00

Sous-total (USD)						
Résultat 5.2.3. Soutien à la mise en œuvre du cadre réglementaire et opérationnel de sécurité alimentaire de l'ECCAS initié dans les principaux corridors commerciaux						
Description	**Moyens**	**Coût unitaire (USD)**	**Personnes**	**Jours-homme/Mois**	**Fréquence**	**Total (USD)**
Sensibilisation à l'information						
Identifier les principaux corridors commerciaux de la région	Consultant	750	1	5	5	18,750.00
Soutenir les consultations pour identifier et combler les lacunes en matière de sécurité alimentaire	Consultant	750	1	5	5	18,750.00
Sous-total (USD)						**162,500.00**
Description	**Moyens**	**Coût unitaire (USD)**	**Personnes**	**Jours-homme/Mois**	**Fréquence**	**Total (USD)**
Sensibilisation à l'information	Consultant	5,000	1	5		5
Résultat 5.2.4. Accès au financement facilité dans toute la chaîne de valeur						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Renforcer le fonds de roulement et le financement relais	Consultant	500	1	10	5	25,000.00

Améliorer les infrastructures de traitement et de manutention, y compris le conditionnement primaire et secondaire	Consultant	500	1	5	5	12,500.00
Soutenir les PME par des subventions de contrepartie et des incubateurs agro-industriels (MGFIAM)	Fonds de démarrage	500,000	1	1	5	2,500,000.00
Plaider pour une réforme ciblée des politiques financières concernant la composition des portefeuilles de prêts	Consultant	500	1	1	5	2,500.00
Faciliter les missions commerciales et les partenariats pour étendre les marchés locaux, régionaux et internationaux	Consultant	500	1	1	5	2,500.00
Renforcer les capacités ciblées sur la solvabilité, la tenue de bons dossiers et le développement de propositions d'entreprise bancables	Formation	1,500	25	10	5	1,875,000.00
Sous-total (USD)						**4,417,500,00**
Résultat 5.2.5. Faciliter la collaboration régionale et internationale pour l'harmonisation des normes commerciales et des réglementations SPS						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Faciliter la réduction ou l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, formelles et informelles	Consultant	500	1	5	5	25,000.00

Soutenir l'harmonisation des réglementations régionales en matière de sécurité alimentaire, de pesticides et de normes de qualité pour faciliter le commerce	Consultant	500	1	5	5	25,000.00
Développer des guides simplifiés sur la conformité aux règlements SPS et aux normes harmonisées	Consultant	500	1	5	5	25,000.00
Soutenir l'établissement de réseaux d'engagement des experts en commerce pour fournir des réponses rapides aux problèmes émergents liés à la politique commerciale, à la facilitation du commerce, aux SPS et aux SQI	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Services de consultation d'experts en politique commerciale, SPS et SQI	Consultant régional	500	1	10	5	25,000.00
Services de communication et de dissémination pour faciliter le partage des analyses et des informations collectées	Consultant régional	500	1	10	5	25,000.00
Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur au sein des clusters sur les normes GAP, la santé des plantes, les	Consultants nationaux	300	5	5	5	37,500.00

normes sociales, environnementales et de sécurité alimentaire						
Activités de transversalisation (environnement, changement climatique et genre)		5,000	1	2	5	50,000.00
Engagement des parties prenantes régionales pour validation et dissémination des conclusions des évaluations des frontières	Atelier	1,500	25	2	5	375,000.00
Réaliser une évaluation des risques phytosanitaires clés affectant le commerce des plantes et produits végétaux	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Étude sur les principaux risques de ravageurs concernant la sécurité alimentaire et le commerce des plantes et produits végétaux dans la région (organismes nuisibles, produits de protection des plantes, etc.)	Consultant	500	1	10	1	5,000.00
Réunion du Groupe d'Experts pour développer des recommandations/options de gestion des risques de ravageurs pour les plantes et produits végétaux (semences, produits de contrôle des ravageurs, etc.)	Atelier régional	1,500	25	1	1	37,500.00

Réunion du Groupe d'Experts pour développer des recommandations/options de gestion des risques en matière de santé des plantes	Atelier régional	1,500	25	1	1	37,500.00
Soutenir la conformité aux normes de contrôle qualité et aux réglementations SPS - fournir une assistance technique et des formations pour aider les parties prenantes à se conformer aux exigences de qualité et SPS nationales et internationales, assurant leur préparation au marché	Consultant régional	1,500	25	1	1	37,500.00
Sous-total (USD)						**735,000.00.**
Résultat 5.2.6. Soutien au développement et à la validation de stratégies/méthodologies transversales du CAR-HA et évaluation des impacts, en tenant compte de l'analyse de genre et de jeunesse						
Description	Moyens	Coût unitaire (USD)	Personnes	Jours-homme/Mois	Fréquence	Total (USD)
Développer une stratégie de création d'emplois et une méthodologie de collecte de données intégrant l'analyse de genre et de jeunesse	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir le déploiement de la stratégie validée et la collecte de données sur la création d'emplois dans les États membres, en mettant l'accent sur les emplois pour les femmes et les jeunes	Consultant	500	1	10	5	25,000.00

Renforcer les capacités des Chapitres Nationaux du CAR-HA sur la méthodologie approuvée pour la création d'emplois et l'approche des systèmes de marché	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir l'accès à la création d'emplois et aux opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes grâce au MGFIAM	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir le développement et la validation de stratégies/méthodologies sur le changement climatique et évaluation des impacts intégrant l'analyse de genre et de jeunesse	Consultant	500	1	10	5	25,000.00
Soutenir le développement et la validation de la stratégie de suivi, évaluation et apprentissage (ME&L)	Atelier	1,500	25	2	5	375,000.00
Soutenir le développement et la validation des stratégies de marketing et d'information du CAR-HA	Atelier	1,500	25	2	5	375,000.00
Sous-total (USD)						**875,000.00**
Mise en œuvre et coordination du CAR-HA						
Description	**Moyens**	**Coût unitaire (USD)**	**Personnes**	**Jours-homme/Mois**	**Fréquence**	

Organisation de l'Assemblée Générale du CAR-HA	Atelier	1,500	50	2	5	750,000.00
Réunions du Conseil d'Administration du CAR-HA	Atelier	1,500	5	1	4	30,000.00
Réunions du Comité Technique	Atelier	1,500	5	1	4	30,000.00
Réunions consultatives des Chapitres Nationaux	Atelier	20,000	5	1	4	400,000.00
Soutien aux forums d'affaires B2B	Atelier	1,500	5	1	4	30,000.00
Visibilité du projet	Atelier	20,000	1	1	1	10,000.00
Soutenir les entreprises privées pour améliorer et intensifier les opérations du CAR-HA, y compris les petits exploitants	Atelier	10,000	1	1	5	25,000.00
Suivi et évaluation (études de base, collecte de données, évaluations de projets)	Atelier	1,500	1	10	5	75,000.00
Communication	Atelier	10,000	1	1	5	25,000.00
Organisation d'un Forum sur le Genre, la Jeunesse et le Changement Climatique	Atelier	5,000	1	1	5	25,000.00
Soutenir la participation aux forums des Chapitres Nationaux	Atelier	5,000	2	1	5	50,000.00
Activités de transversalisation (environnement, changement climatique et genre)	Atelier	5,000	1	2	5	50,000.00

Sous-total (USD)						**1,450,000.00**
				Total Project Funds		**8,787,000.00**
				Combined Program Funds		**14,633,000.00**

SOCIAL DEVELOPMENT AND EMPOWERING PROGRAMME

Description	***Moyens***	***Unit cost***	***Persons***	***Man days / Months***	***Frequency***	***Total (USD)***
Formation professionnelle (agriculture intelligente face au climat)	Participant	50	30,000			1,500,000.00
Formation sur les énergies renouvelables	Session	1,000		300		300,000.00
Pratiques de gestion de l'eau	Module	1,500		120		180,000.00
Gestion post-récolte	Session	750		300		225,000.00
Formation en leadership	Programme	1,000		250		250,000.00
Programmes d'alphabétisation numérique	Session	1,000		75		750,000.00
Coordination et frais généraux	Fixe	1,000,000				1,000,000.00
Total						**4,205,000.00**

Déploiement ECHO						
Génération solaire	Génération solaire	300,000	500 à 750 kWh/jour		8	2,400,000.00
Stockage solaire	Batteries	155,000	1,350 kWh		8	1,240,000.00
Systèmes de purification de l'eau	Purification de l'eau	480,000	1,000 mètres cubes/jour		8	3,840,000.00
Stockage d'eau	Réservoirs	190,000	1,000 mètres cubes/jour		8	1,520,000.00
Production d'hydrogène (électrolyseurs)	Electrolyseurs	375,000	500 kWh/jour = 240 kg d'hydrogène/jour		4	1,500,000.00
Stockage d'hydrogène	Réservoirs d'hydrogène	350,000	Capacité de 240 kg		4	1,400,000.00
Usine de traitement de l'eau	Station de traitement	370,000	250 mètres cubes/jour		5	1,850,000.00
Total:						14,475,000
FlexSus et Recherche						
Capteurs de surveillance en temps réel	Systèmes	5,000		25		125,000.00
Outils d'analyse et de reporting des données	Outils	10,000		25		250,000.00

Formation pour les équipes locales	Session	5,000		20		100,000.00
Recherche et développement	Fixe	2,250,000		1		2,250,000.00
Total						2,725,000.00
GSIA : Renforcement des PPP et Recherche Connexe						
FlexSus and Research						
	Real-Time Monitoring sensors	5 000 per system			**25 systems**	125 000
	Data Analysis and Reporting tools	10 000 per tool			**25 tools**	250 000
	Training for Local Teams	5 000 per session			**20 sessions**	100 000
	Research and Development	2 250 000			**Fixed**	2 250 000
Total						**2 725 000**
GSIA : Renforcement des PPP et Recherche Connexe						

	Développement du cadre de conformité	Programme	250,000	1 programme		250,000.00
	Outils de critères ESG et de reporting	Outils	5,000	20 outils		100,000.00
	Location de la configuration du modèle ECHO	Modèle	1,000,000	Fixe		1,000,000.00
	Formation pour les parties prenantes	Session	5,000	150		750,000.00
	Atténuation des risques	Forfait	25,000	5 forfaits		125,000.00
	Administration et frais généraux	Fixe	900,000			900,000.00
Total						**3,125,000.00**
Fusion des programmes	CAR HA, FAUP etc	500 000			1	500 000
UNDP/UNHCR		100 000			5	500 000
Total						**500 000**
				Total SDEP		**27,830,000.00**
				Program + SDEP Total		**42,463,000.00**

ENTERPRISE	NATURE OF POTENTIAL IMPACTS	POTENTIAL IMPACTS	SOURCES OR CAUSES OF THE PREDICTED IMPACTS	MITIGATION MEASURES	EFFECTS
Crop and fruit production enterprises	Negative environmental impacts	i. Déforestation	Défrichement des terres marginales pour augmenter les zones de production, méthodes agricoles inadéquates	Se concentrer sur l'augmentation des rendements plutôt que sur l'expansion des terres	- Perte de couvert forestier et de biodiversité - Accélération de l'érosion des sols - Aggravation du changement climatique par la suppression des arbres comme puits de carbone, augmentant le dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre
		ii. Dégradation des sols	Cultures et fruits cultivés en monoculture	Favoriser les cultures multiples et la gestion des sols	- Perte de fertilité des sols et de biodiversité des sols - Mauvaise diversification alimentaire - Apports nutritionnels faibles
		iii. Pollution de l'environnement	Utilisation de pesticides pour protéger les cultures/fruits contre les ravageurs et maladies Déchets de transformation des cultures/fruits lors de l'ajout de valeur	Soutenir l'utilisation d'engrais biologiques, de biochar, de produits parythmiques et autres pratiques et produits agroécologiques	- Perte de biodiversité - Contamination des produits des cultures et fruits par des résidus de pesticides - Pollution de l'eau, de l'air et des sols - Nourriture empoisonnée - Faible valeur nutritive des cultures

ENTERPRISE	NATURE OF POTENTIAL IMPACTS	POTENTIAL IMPACTS	SOURCES OR CAUSES OF THE PREDICTED IMPACTS	MITIGATION MEASURES	EFFECTS
		iv. Résistance et accumulation des ravageurs	- Résistance et accumulation des ravageurs	- Voir ci-dessus - Sensibiliser au danger et à l'impact des pesticides synthétiques sur la santé humaine -	- Augmentation des coûts économiques de production et réduction de la rentabilité des entreprises - Propagation de maladies des cultures vers d'autres régions - Mauvaise valeur nutritionnelle des cultures vivrières
		v. Engorgement et salinité	- Engorgement et salinité	Utilisation de technologies améliorées telles que l'irrigation goutte à goutte Intégration de pompes solaires	- Perte de productivité des terres - Faibles rendements des cultures et croissance ralentie - Mauvaise qualité des produits - Options et périodes de culture limitées
All enterprises	Negative social impacts	i. Rareté de l'eau	- Forte demande en eau et taux d'extraction pour l'aquaculture, l'élevage, la	- Le projet travaillera avec d'autres projets axés sur la gestion de l'eau et des	- Augmentation des coûts et du temps pour accéder à l'eau à des fins non agricoles - Diminution du niveau de l'eau

ENTERPRISE	NATURE OF POTENTIAL IMPACTS	POTENTIAL IMPACTS	SOURCES OR CAUSES OF THE PREDICTED IMPACTS	MITIGATION MEASURES	EFFECTS
			production de cultures et de fruits	bassins hydrographiques - Les technologies nécessitant moins d'eau seront favorisées, y compris les variétés d'arbres fruitiers plus adaptées aux conditions locales -	- Rareté de l'eau disponible tout au long de l'année
		ii. Mauvaise santé humaine	- Exposition aux engrais et pesticides lors de l'application - Consommation de produits alimentaires avec des résidus d'engrais et pesticides	Les pratiques agricoles durables, y compris l'agriculture intelligente face au climat et respectueuse de l'environnement, feront partie de toutes les formations agronomiques	- Morbidité, perte de vie humaine et augmentation des coûts de santé - Contraintes de main-d'œuvre dues à l'empoisonnement - Manque de sensibilisation au danger pour la santé humaine

ENTERPRISE	NATURE OF POTENTIAL IMPACTS	POTENTIAL IMPACTS	SOURCES OR CAUSES OF THE PREDICTED IMPACTS	MITIGATION MEASURES	EFFECTS
			-		
		Perturbations sociales i. ii.	- Amélioration du revenu des ménages	- Sensibilisation au genre, éducation et communications, y compris les Clubs Dimitra et les approches familiales, seront mises en œuvre dans tout le projet	- Migration - Augmentation des violences basées sur le genre - Création d'îlots de richesse dans une région - Rupture des systèmes sociaux en raison de la concurrence
		iii. **Contraintes de main-d'œuvre**	- Augmentation de la demande de main-d'œuvre	- Formation et assistance technique fournies par les employeurs potentiels, soutenus par le projet	- Pénurie de main-d'œuvre
		iv. Propagation des maladies transmissibles,	- Interaction sociale accrue en raison de l'augmentation	- Éducation communautaire	- Mauvaise santé humaine (morbidité) - Augmentation des maladies du premier monde

ENTERPRISE	NATURE OF POTENTIAL IMPACTS	POTENTIAL IMPACTS	SOURCES OR CAUSES OF THE PREDICTED IMPACTS	MITIGATION MEASURES	EFFECTS
		y compris le VIH	des revenus des ménages - Accès accru à des aliments diversifiés -	- Campagnes de sensibilisation sur l'impact de la nutrition -	- Affaiblissement du système immunitaire

SECTION 4 – STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE ET DE GESTION

Le PDG du CAR-SFPSEI sera le détenteur du budget et supervisera les aspects opérationnels, financiers et de gestion du programme. Le programme emploiera une équipe technique et opérationnelle pour mener le programme à bien. Le programme phare comprend cinq domaines distincts de développement agricole.

Les programmes en République Centrafricaine seront mis en œuvre par le ministère de l'agriculture ou le ministère compétent, en étroite coopération et coordination avec le secrétariat de l'ECCAS, avec une responsabilité de supervision des gouvernements des pays ciblés. Un soutien technique régulier sera fourni par d'autres divisions de l'ECCAS, notamment les Statistiques, le Genre et le Changement Climatique. En tant que programme de développement agricole construit autour de la géo-clustering des chaînes de valeur, le programme pourra également collaborer avec des organismes sectoriels ainsi que des organismes de chaînes de valeur, tels que leurs équivalents pertinents pour l'Afrique centrale, y compris AUDA NEPAD, le secrétariat de la ZLECAf, et les associations régionales de producteurs et transformateurs. Ces organisations peuvent être remplacées ou étendues par d'autres.

Comme décrit dans la section 1.4.3 ci-dessus, un Comité de Pilotage du Programme (CPP) pour le CAR-SFPSEI couvrant les trois composantes sera établi par le ministère de l'agriculture de la République Centrafricaine, avec la participation des gouvernements concernés, des hauts fonctionnaires de la BAD et de l'EUSL, entre autres. Le CPP sera établi comme l'organe de supervision global du programme phare pour tous les projets inclus, chargé de fournir une orientation stratégique, des conseils politiques généraux et d'approuver les budgets annuels, les plans de travail et les rapports d'avancement pour chacun d'eux. Le mandat et les membres seront déterminés pendant la phase de lancement en coordination avec les autres composantes du programme phare. En principe, le CPP se réunira deux fois par an, ou plus souvent si nécessaire, pour examiner les progrès et les performances des diverses composantes du programme phare.

Une Unité de Mise en Œuvre du Programme (UMOP), composée de membres du personnel du projet CAR-SFPSEI au secrétariat de l'ECCAS, sera créée dans le cadre du programme phare pour soutenir le Comité Technique du Programme (CTP) et le CPP, afin d'assurer une mise en œuvre et une coordination efficaces de tous les aspects techniques des projets, sous la direction du PDG du CAR-SFPSEI ou son équivalent. L'UMOP sera responsable de la supervision quotidienne et de la gestion du projet afin de garantir la cohérence, l'alignement, la réalisation des indicateurs clés de performance (KPI) et la mise en œuvre des plans de travail annuels. L'UMOP se réunira régulièrement selon les besoins. En principe, ses membres comprendront le personnel de mise en œuvre du projet, issu de chaque pays, ainsi qu'une représentation des divisions et unités spécifiques de la République Centrafricaine et de l'ECCAS. Plus précisément, l'UMOP au secrétariat comprendra un Spécialiste des Intrants Agricoles, un Spécialiste Juridique et en Gestion des Subventions, un Spécialiste en Développement Organisationnel et Renforcement des Capacités, un Assistant Administratif et un Spécialiste en Protection et Biotechnologie des Plantes (voir Annexe 10 pour les descriptions de poste des membres clés).

PART A: General information

GENERAL PROJECT INFORMATION	
Project Name	
Estimated Cost (K)	

Project Site	
Funding Agency	
Project Objectives	
Proposed Main Project Activities	
Name of Evaluator/s	
Date of Field Appraisal	

PART B: Brief description of the proposed activities

La superficie totale de l'agriculture attribuable aux petits exploitants en République Centrafricaine et dans la région de l'ECCAS s'élève à des centaines de milliers de mètres carrés. Pour le projet CAR-SFPSEI, nous envisageons que la moitié de la masse terrestre disponible sera impactée par ce projet. Un certain nombre d'activités de production agricole auront lieu pendant la phase de mise en œuvre. Les activités telles que la mise en place de structures d'irrigation, y compris les panneaux solaires, les tuyaux d'irrigation et d'autres systèmes d'eau, nécessiteront le défrichement et le nivellement des terrains aux niveaux acceptés, ce qui entraînera donc la coupe d'un grand nombre d'arbres pour s'adapter aux changements.

D'autres domaines notables incluront la construction d'actifs productifs pour stimuler la croissance économique dans la zone, notamment la construction d'entrepôts et d'autres centres de valorisation. La construction ainsi que l'acquisition de ces actifs productifs auront un impact sur l'environnement ; par conséquent, chaque bénéficiaire du projet devra concevoir ses propres mesures d'atténuation environnementale avant le développement des actifs de production.

Un plan d'action détaillé devra être élaboré, contenant les mesures d'atténuation pour tout impact environnemental conformément aux lois et réglementations de ce pays particulier.

PART C: Environmental and social baseline information of the site brief description

Category of Baseline Information	Brief Description
Geographical location ☒ **Name of the Area (Name of the FO, District, T/A, Village)** ☒ **Proposed location of the project (Include a site map of at least 1:10,000 scale / or coordinates from GPS)**	
Land resources ☒ **Topography and Geology of the area** ☒ **Soils of the area** ☒ **Main land uses and economic activities**	
Water Resources	

Category of Baseline Information	Brief Description
𝒳 **Surface water resources (e.g. rivers, lakes, etc.) quantity and quality** 𝒳 **Groundwater resources quantity and quality**	
Biological resources 𝒳 **Flora (include threatened/ endangered/ endemic species)** 𝒳 **Fauna (include threatened/ endangered/ endemic species)** 𝒳 **Sensitive habitats including protected areas e.g. national parks and forest reserves**	
Climate - This is needed in flood-prone regions 𝒳 **Temperature** 𝒳 **Rainfall**	
Social 𝒳 **Number of people potentially impacted** 𝒳 **Type and magnitude of impacts (i.e. impact on land, structures, crops, the standard of living)** 𝒳 **Socio-economic overview of persons impacted**	

PART D: Environmental and social screening form

NO	AREAS OF IMPACT			IMPACTS EVALUATION						POTENTIAL MITIGATION MEASURES
1.0	Is this sub-project site within and/or will it affect the following environmentally sensitive areas?			Extent or coverage (on-site, within 3-5km or beyond 5km)			Significance (Low, Medium, High)			
		Yes	No	On-site	Within 3-5 km	Beyond 5 km	Low	Medium	High	
1.1	Sensitive habitats 𝒳 National Parks and Game Reserve,									

	✗ Wet-lands; ✗ Areas with rare or endangered flora or fauna ✗ Areas with outstanding scenery/tourist site									
1.2	Productive traditional agricultural /grazing lands									
1.3	Within steep slopes/mountains with potential for erosion									
1.4	Dry tropical forests such as Brachystegia species									
1.5	Along lakes, along beaches, riverine									
1.6	Near industrial activities									
1.7	Near human settlements									
1.8	Near cultural heritage sites									
2.0 Screening Criteria for Impacts during Implementation and Operation										
Will the implementation and operation of the activity within the selected site generate the following externalities/ costs/impacts?										
2.1	Deforestation									
2.2	Soil erosion and siltation									
2.3	Siltation of watercourses									
2.4	Environmental degradation arising									

	from obtaining construction materials									
2.5	Damage of wildlife species and habitat									
	Hazardous wastes, Asbestos, PCB's, pollution from unspent PV batteries									
	Nuisance - smell or noise									
	Incidence of flooding									
3.0 Screening Criteria for Social and Economic Impacts										
Will the construction of classrooms within the selected site generate the following socioeconomic costs/impacts?										
3.1	Loss of land/land acquisition for human settlement, farming, grazing									
3.2	Loss of assets, property, houses									
3.3	Loss of livelihood									
3.4	Require a RAP									
3.5	Loss of cultural sites, graveyards, monuments									
3.6	Loss of income-generating Capacity									
3.7	Consultation (comments from Beneficiaries)									

PART E: Overall evaluation of screening excercises

Les résultats du processus de criblage de l'activité proposée seraient soit exemptés, soit soumis à des évaluations environnementales et de réinstallation supplémentaires. La base de ces options est présentée dans le tableau ci-dessous :

Review of Environmental Screening (OP 4.01)	**Tick**	**Review of Resettlement Screening (OP 4.12)**	**Tick**
1. The project is cleared. No serious impacts. (When all scores are "No" in form)		1. The project is cleared. No serious social impact. (Where scores are all "No", or "few" in form)	
2. There is a need for further assessment. (when some scores are "Yes, High" in form)		2. There is a need for resettlement/compensation. (When some scores are "Yes, High" in the form)	
Endorsement by the Environmental Country Officer		Endorsement by the Director of Planning and Development	
Name:		Name:	
Signature: Date:		Signature: Date:	

ENVIRONMENTAL & SOCIAL MANAGEMENT MONITORING PLAN

No	**Project activity**	**Expected impacts**	**Proposed mitigations/ mitigation activities**	**Indicators**	**Target**	**Responsibility for Implementation**	**Estimated Cost**

EXIGENCES EN MATIÈRE DE PERSONNEL

NOUVEAU PERSONNEL DU CAR-SFPSEI

- Directeur Général (CAR-SFPSEI)
- Coordinateur Régional CAR-SFPSEI HA
- Conseiller en Agri-Business et Politique (CAR-SFPSEI)
- Responsable Financier et Planification (CAR-SFPSEI)
- Responsable des Connaissances, Événements, Communications et Programmes (CAR-SFPSEI)

PERSONNEL DU CAR-SFPSEI AU SEIN DE L'EUSL

- Responsable du Développement de Programmes
- Responsable FlexSus et Technique
- Responsable du Design Visuel
- Responsable de la Mise en Œuvre